

LA TRIBUNE

Vol. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ., 27 AOUT 1909

No 17

PETIT CARNET

Le Correspondant, la grande revue catholique de Paris, nous apporte, avec son numéro du 10 août, une longue étude de M. Louis Arnould consacrée à *L'âme canadienne*. Pendant deux ans, M. Arnould a été professeur de littérature à l'Université Laval de Montréal. Il a vécu au milieu de nous. Il a fréquenté notre meilleure société. Il a étudié à loisir notre âme dans les manifestations de sa vie de chaque jour, telle qu'elle apparaît à l'étranger qui passe à travers nos rues, fréquente nos théâtres et nos places d'amusements, telle qu'elle se montre aussi à l'ami que l'on reçoit dans sa maison, à qui on se révèle dans l'intimité de la causerie. De toutes les impressions ainsi ressenties et analysées, de toutes les particularités de notre caractère soigneusement notées au jour le jour et cataloguées avec une psychologie bien avertie, M. Arnould dégage aujourd'hui une impression d'ensemble, et extrait, si je puis ainsi dire, la note spécifique de notre âme, les traits dominants de notre physiologie, quelque chose comme le caractère commun de notre nationalité ou de notre race canadienne-française.

M. Arnould est un ami qui ne nous cache pas ses sympathies. Il s'est aussi souvenu de la susceptibilité de notre chauvinisme national, et il commence par le chapitre des éloges; il s'est rappelé que *les Canadiens veulent être pris avec... du sirop d'érable*, et il ne nous ménage pas le sirop. Je l'en félicite d'ailleurs sincèrement, puisque c'est là le meilleur moyen de nous faire accepter son jugement sur nos défauts, et je ne sais pas de jugement plus juste, plus vrai, plus indulgentement sévère. Que l'on ne se récrie pas sur le mariage de ces deux derniers mots que l'on croirait fatalement condamnés au divorce: il y a une indulgence qui sait corriger avec toute la sévérité nécessaire, comme il y a une sévérité qui sait aimer jusqu'en châtiât le coupable! Il me semble que c'est là le caractère de l'indulgence sévère ou de la sévérité indulgente de M. Arnould à notre égard. En effet, à part les précautions oratoires qui préparent le sujet, il faut voir, dans l'article de M. Arnould, avec quelle délicatesse il sait dire les choses et surtout quel soin il prend de nous faire comprendre que si nous avons des défauts graves, c'est... la faute des Américains.

Qu'est-ce qu'est donc "l'âme canadienne"? pour cet ami vrai, mais clairvoyant, pour cet ami qui ne veut pas être aveugle? Trois influences ont marqué leurs empreintes sur elle, se sont amalgamées pour la former, à des degrés divers, à leur image et à leur ressemblance: l'influence française, l'influence anglaise et l'influence américaine.

A la France, tout d'abord, nous devons notre *cordialité* qui nous fait si accueillants, si hospitaliers, si jeunes de cœur et par conséquent si facilement ouverts à l'amitié. Voilà aussi pourquoi nous sommes enthousiastes, avec le cœur sur la main pour nous donner nous-mêmes dans un grand élan d'affection ou pour donner notre obole à toute œuvre méritoire. Le Canadien est gai, plus gai que le Français même, et sa gaieté se montre dans ses chansons, dans son amour du "mot", dans le plaisir qu'il goûte à entendre une malice, prouve nouvelle "que l'on ne sait rire vraiment que dans les familles chrétiennes et dans les milieux religieux".

Qualité plus importante, nous

avons de l'esprit de famille tout fait de chaude tendresse, et cela se voit surtout "parmi cette race forte et infiniment sympathique des "habitants", chez qui bat peut-être le plus pur cœur canadien". Les familles sont nombreuses, leurs membres bien unis ensemble et s'aidant volontiers les uns les autres. On fait preuve d'une patience et d'une longanimité infinies pour l'enfant. Malheureusement l'hygiène fait défaut, d'où une mortalité infantile considérable.

Le Canadien n'a pas peur de la mort et il en parle sans émoi, même quand il rappelle ses propres défunts. M. Arnould voit en cela un effet de notre foi religieuse et il apprécie fort l'usage de remplacer les fleurs des enterrements par des offrandes de messes.

Le don le plus précieux qui nous vient de France, c'est celui de la foi. Nous l'avons bien conservé, mais il est menacé aujourd'hui, surtout dans les villes, par le "contact anémiant avec le protestantisme, avec l'indifférence religieuse, avec la franc-maçonnerie".

Nous aimons les belles choses et nous en sommes curieux. Malheureusement nos dons naturels sont gâtés par notre faute: nous ignorons les nuances, nous manquons d'esprit critique et surtout de travail.

Eloignés de la subtilité aussi bien que de la précision allemande, nous nous contentons d'idées générales, et les idées générales ne sont pas les idées les plus exactes. Nous jugeons aussi les choses trop souvent en nous en rapportant au sentiment d'autrui, et nous sommes ainsi exposés à tomber plus facilement dans l'erreur.

Je ne nie pas la vérité de cette assertion, mais l'explication que M. Arnould donne de ce défaut, me paraît moins juste. Il l'attribue, en effet, au dogmatisme de notre formation religieuse. Or, je me demande comment il a pu arriver à cette conclusion. La foi, au Canada comme dans tout le monde catholique, n'impose pas des formules toutes faites que l'on ne doit pas discuter. Chacun doit pouvoir rendre compte de sa foi et ce n'est qu'à ce prix qu'elle constitue cet hommage raisonnable dont parle S. Paul. De fait, les hommes dont la formation religieuse est plus parfaite sont précisément ceux qui ont l'esprit critique plus développé et qui ont davantage le sentiment des nuances. L'a-t-on même assez reproché à nos théologiens, cet amour de la précision, cet amour du "distinguo"!

La vraie cause de ce défaut ne serait-elle pas un autre défaut national, dont M. Arnould signale d'ailleurs discrètement l'existence, je veux dire: notre paresse intellectuelle. Voilà le vrai mal qui ronge chez nous les plus beaux talents. Il faut avoir le courage de le dire. Et si nous aimons la conférence, n'est-ce pas précisément parce qu'elle nous dispense du travail personnel?

Par ces qualités comme par ces défauts, nous avons une parenté d'âme avec la France du dix-septième siècle ou de 1830.

A l'Anglais, nous devons l'intelligence du parlementarisme, l'esprit de tolérance et de liberté, le goût de l'association, le respect de l'autorité. Nous aimons la France, mais nous sommes loyaux à l'Angleterre.

Quelle a été l'influence américaine sur nous? Surtout pernicieuse, comme nous le verrons dans un prochain article.

JULIEN BRIEUX.

Un riche qui pleure fait toujours plaisir à quelqu'un.

Conseil de Ville

Sur proposition de l'échevin Casavant, secondé par M. Jacques, un octroi de \$200 est accordé à la Société d'Agriculture de notre comté pour son exposition qui aura lieu en septembre.

Une requête de M. Flibotte demandant de substituer dans le rôle des locataires, le nom de M. Nassif au sien comme occupant de la bâtisse "Palais des Nouveautés", est laissée sur la table.

MM. Bourbeau et Jacques ont été choisis comme représentants de notre commission d'hygiène à la Convention des Services sanitaires de la province de Québec, qui aura lieu à Sherbrooke les 25 et 26 août.

M. Casavant donne avis qu'il continuera à la prochaine séance la prise en considération du règlement au sujet de l'achat de l'aqueduc.

Sur proposition de MM. Amyot et Bourbeau, la somme de \$80 a été votée pour l'achat d'une lièze de terrain, rue Notre-Dame, appartenant à M. Bachand.

Cette lièze de terrain empiétait sur le domaine public et nuisait au parfait alignement de la rue.

M. le greffier lit une lettre de la société Philharmonique demandant un octroi de \$200 pour donner des concerts au kiosque une fois par semaine jusqu'à la fin de la saison.

Cette lettre est référée au conseil en comité.

M. le greffier présente ensuite au conseil le rapport assermenté fourni par les auditeurs, MM. Jules Laframboise et J. A. Casavant, rapport des opérations financières de la ville pour 1908.

Sur proposition de MM. Casavant et Charpentier ce rapport est adopté, déposé aux archives avec ordre de le faire imprimer.

Une lettre de M. Blondin au sujet de taxes sur loyer d'une salle lui appartenant, est référée au conseil en comité.

Le comité de l'éclairage a décidé d'installer une lampe électrique à l'intersection des rues Cascades et St-Dominique.

Le comité d'éclairage a aussi décidé d'éclairer temporairement, d'une manière convenable, la rue Laframboise jusqu'au Parc Laframboise.

FEU J. S. CARREAU

La Tribune a le pénible devoir d'annoncer à ses lecteurs, la mort de M. le notaire Solyme Carreau, de cette ville, arrivée dimanche dernier, dans l'avant-midi. Le défunt n'était pas très bien, depuis quelques mois, mais rien ne pouvait faire pressentir une fin aussi subite. Il a succombé à une affection cardiaque très prononcée.

M. Carreau est né à Saint-Grégoire d'Iberville, le 26 septembre 1864. Il avait donc 45 ans. Après de brillantes études, faites au Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, il avait étudié le notariat, dans le bureau de feu le notaire Blanchard, qui a laissé, dans St-Hyacinthe, un souvenir si vivace; puis, en 1889, il était admis au nombre des notaires.

Après quelques années de pratique, il entra au bureau d'enregistrement de cette ville, comme député régistrateur, charge qu'il a remplie avec la plus scrupuleuse exactitude. Ses concitoyens, ayant en lui toutes leur confiance, l'envoyèrent siéger à l'Hôtel de Ville, comme échevin. Là encore, il se distingua, et rendit à la ville, des services éminents. Si bien que ses confrères lui confièrent la charge importante de greffier de la cité. Tout marcha pour le mieux, pendant longtemps; mais, finalement, voyant qu'il avait affaire à trop

de maîtres, il se décida à se retirer de là, et à ouvrir les portes de son étude. Dès les premiers jours il avait plus de clientèle qu'il ne pouvait en satisfaire. Si la santé ne lui eût fait défaut, avant un an ou deux, son étude eût été l'une des plus achalandées de tout le district.

Il laisse, pour le regretter, son épouse, née Marie Louise Lamothé, et une fillette, Mademoiselle Jeanne, à qui nous offrons nos condoléances bien sincères.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu mercredi, à la cathédrale, au milieu d'une foule immense de parents et amis. Le deuil était conduit par MM. Damase Carreau, de St-Grégoire, Hormidas Carreau et Honoré Carreau, aussi de St-Grégoire, tous trois frères du défunt; Napoléon Choquette, de St-Grégoire son beau-frère et Arcade Carreau son cousin, tous deux de Montréal.

Parmi les nombreuses offrandes de fleurs, nous avons remarqué tout particulièrement un coussin superbe, offert par La Commission des Ecoles de la Cité, une croix, offerte par MM. Johnson & Evans, de Montréal; et une ancre d'une grande beauté, offerte par M. V. E. Fontaine et Mde Fontaine.

Parmi les personnes qui ont offert des messes, nous avons relevé les noms des Religieuses de l'Académie de Lorette; Les Chevaliers de Colomb, M. le Chevalier Nault et Mme Nault; la famille A. O. T. Beauchemin; la famille H. T. Chalifoux; Dr L. A. Baudry, Boisseau & Boisseau, notaires, la Commission des Ecoles de la Cité, Sr St Amédée, M. et Mme A. Ménard, M. et Mme A. Marcoux, M. et Mme Aug. Brodeur, M. et Mme Armand Lanctôt, M. et Mme J. O. Dion, M. et Mme H. Marcheseault, B. Lalime, M. et Mme R. Morin, Mlle Nancy Raymond, N. Ménard, J. E. Larivière, M. et Mme C. Thivierge.

La levée du corps a été présidée par M. le Chanoine Jeannotte, et c'est le Rev. M. Lamothé, curé à Little Falls, Minnesota, qui a chanté le service.

Rome, 20.—La conférence donnée par M. Chs W. Elliot au cours d'été de théologie, sur la "Religion de l'avenir", a été traduit en italien sur l'ordre du pape, qui veut mieux comprendre la doctrine exposée par M. Elliot. La traduction, qui a été faite avec un très grand soin, a été lue au pape, qui exprime un profond regret qu'un homme de l'autorité et de la culture de M. Elliot, propage un enseignement qui n'est pas la base de la religion future, mais qui est la négation de la foi et des principes qui sont le fondement du christianisme.

Le pape a déclaré qu'il sera facile de réfuter et de détruire entièrement les enseignements du Dr Elliot et il a chaudement félicité l'archevêque Ryan, de Philadelphie, et l'évêque McFaul, de Trenton, de même que tous les prédicateurs américains qui se sont hâtés de prendre la défense de leur Eglise et de leur foi.

On dit qu'une réputation semi-officielle de la conférence du Dr Elliot sera faite d'après les lignes des idées du Saint-Père, et publiée dans la "Civita Catholica", dirigée par les Jésuites, et dont le père Salvatore Brandi est le rédacteur en chef.

La carrosserie Tudhope, la fabrique d'automobiles Tudhope-McIntyre et sept bâtisses appartenant à ces compagnies, à Orillia (Ontario), ont été détruites par le feu, samedi. Pertes: \$500,000. Ce désastre enlève du travail à 300 personnes.

Guide Commercial

DE St-Hyacinthe

ASSURANCE

J. N. Cabana.....173 Girouard
Boisseau & Boisseau.....16 St-Denis
H. St-Germain.....17 St-Denis
F. Bartels.....138 Cascades
S. Carreau.....161 Girouard
T. Robitaille.....19 St-François
René Morin.....159 Girouard
Taché & Jodoin.....68 Ste-Anne
Ls Brousseau.....21 St-Denis
St-Germain, Dufresne & Hamel, Gr. Hôtel

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades
La Banque Nationale.....145 Cascades
La Banque East Townships, 169 Girouard
La Banque d'Hochelaga.....173 Girouard

BIJOUTIERS

E. Lamarche.....153 Cascades

BOIS DE CONSTRUCTION

L. P. Morin & Fils, S.-Antoine et S.-Joseph
Paquet et Godbout.....21 William

CHAPELLIERS, MANCHONNIERS

J. E. Lanoix.....179 Cascades
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon
Choquette & Fils.....237 Cascades

CHAUSSURES

L. A. Guertin.....Cascades & St-François
H. Marin.....63 St-François
B. Bélanger.....135 Cascades
T. St-Jean.....57 St-François

CHARBON, BOIS

A. Cadorette.....1134 Girouard
C. Rouleau & Fils.....7 Laframboise
P. Girouard & Cie.....121 Girouard

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

Raymond & Frère.....141 Cascades
O. Brodeur.....64 St-Simon
J. B. St-Pierre.....256 Cascades
S. Bourgeois & Cie.....104 St-Antoine
J. Leduc.....80 Concorde
Eug. Benoit.....110 St-Antoine
J. A. Girard.....23 Laframboise
J. B. Daignault.....36 Héloïse
L. A. Breton.....155 Cascades
Thos. Hébert.....314 Girouard
Maison Fournier-Fournier.....1 G. T. R

FRUITS, BONBONS

N. Plante & Cie.....229 Cascades
Raymond & Frère.....141 Cascades

FONDERIES

La Cie F. X. Bertrand.....Ste-Anne
Augustin & Daudelin.....6 St-Hyacinthe
Dussault & Lamoureux, 2-4 St-Hyacinthe

FERRONNERIES, PEINTURES

S. Bourgeois & Cie.....104 St-Antoine
Beauvoys & Lalime.....95 Cascades
J. Huette.....68 St-Simon
A. Larivière.....116 St-Antoine
J. B. St-Pierre.....266 Cascades

GRAINS ET FARINES

Chs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondor
J. M. Palardy.....117 Cascades

HARDES FAITES, MERCERIE

M. O. David & Cie.....84 St-Simon
Bissonnet & Brodeur.....160 Cascades
Choquette & Fils.....237 Cascades
P. Olesker.....219 Cascades

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE

U. Fournier.....109 Cascades

LIBRAIRIES

E. H. Richer & Fils.....167 Cascades
E. Solis.....131 Cascades

MEUBLES

J. Sicotte.....37 Mondor
F. Nolin.....86 Mondor
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

MARCHANDISES SÈCHES

Bergeron & Sicotte.....173 Cascades
J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François
N. G. Leduc.....147-149 Cascades
G. L. Proulx.....211 Cascades
Trahan & McNulty.....210 Cascades

MARCHANDS-TAILLEURS

J. E. Gosselin.....183 Cascades
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon
Bissonnet & Brodeur.....160 Cascades
P. Olesker.....221 Cascades
J. Allaire.....118 Ste-Anne
W. D. Dufresne.....217 Cascades

MACHINES À COUDRE

A. Marcoux.....Cascades & Mondor
J. N. Simard.....203 Cascades

MÉCANICIENS

Joseph Dansereau.....48 Héloïse

PEINTRES-DECORATEURS

Beauvoys & Lalime.....95 Cascades
E. L. Désautels.....226 Cascades
Alphonse Seguin.....147 Concorde

PHARMACIES

Dr. E. St-Jacques.....127 Cascades
Dr. Viger.....196 Cascade
J. H. E. Brodeur.....165 Cascades

PLOMBIERS

A. Blondin & Cie.....115 Cascades
J. Huette.....68 St-Simon
H. Lorange.....248 Cascades

VAISSELLE ET VERRE

L. A. Breton.....155 Cascades

VOITURIERS

Emile Morin.....4 Héloïse
FOIN & VOLAILLES DE RACES, ETC.
A. S. Comeau.....14 St-Denis

Choses de France

La succession que M. Georges Cochery, notre nouveau ministre des Finances, a hérité de M. Caillaux n'a rien d'enviable et il a encore compliqué l'embarras en déclarant, à la tribune de la Chambre, à la clôture de la session, qu'il voulait faire un budget "sincère", un budget dans toute sa vérité : Problème ardu ! Présenter, en effet, un budget sincère, c'est y comprendre, sans aucun artifice d'escamotage, toutes les dépenses réelles qui incomberont au budget de 1910. Dès maintenant, avec toutes les charges que l'on prévoit, après les évaluations sérieusement établies des recettes probables, on se trouve en présence d'une différence en balance de 201 millions et demi ! Où les trouver ? M. Georges Cochery s'emploie, en ce moment, à résoudre ce casse-tête chinois. Il semble impossible, aux gens sensés, que l'on n'en arrive pas à l'accroissement de certains impôts ou à la création de taxes nouvelles. Peut-être aura-t-on recours à ces deux moyens pour se procurer les ressources nécessaires à faire face aux accroissements de dépense provenant de la politique financière de surenchère électorale pratiquée par la majorité radicale et radicale-socialiste depuis son avènement au pouvoir et pour mettre en stable équilibre "l'Himalaya des budgets".

L'importance même de la somme à trouver immédiatement, les dépenses dont nous menace, dans un avenir prochain, la loi sur les retraites ouvrières, préoccupent la Commission du budget, surtout à mesure que l'on approche des élections générales. Très probablement, après avoir repoussé les impôts proposés par M. Caillaux dans son projet de budget pour 1910, elle prendra la même attitude à l'égard de ceux que lui présentera M. Cochery. Celui-ci essaiera de lutter contre ces tendances déplorable, contre le désir de ne pas montrer, à la veille des élections, nos plaies budgétaires. Mais la Chambre en grande majorité, pour les mêmes raisons, et avec plus d'inquiétudes électorales encore, est pour la politique des emprunts sous formes d'opérations et trésorerie. C'est un détestable procédé dont on a trop usé déjà en ces dernières années. Y recourir une fois, en passant, et de façon provisoire, n'offre pas de réel danger ; s'habituer tous les ans à émettre des obligations à terme plus ou moins court et renouvelables, c'est installer le déficit chronique et croissant dans le budget, c'est aller à un gros emprunt de consolidation, à une liquidation qui retournera bien plus l'opinion publique et compromettra plus gravement le régime républicain que les résolutions sages et vigoureuses que l'on pourrait prendre dès maintenant.

MARCUS.

Québec, 20.—On vient de poser une plaque commémorative sur l'édifice du département de la Marine et des Pêcheries, marché Champlain, avec l'inscription suivante, en français et en anglais : "En 1746, Louis XV, roi de France, prit possession de ce terrain, afin d'y établir les premiers chantiers pour la construction de ses navires. Ici fut aussi érigée le premier bureau des douanes par le gouvernement anglais, à Québec, après la cession.

Folie réussie ne justifie pas la folie.

Zam-Buk

is the best remedy known for sunburn, heat rashes, eczema, sore feet, stings and blisters. A skin food!

All Druggists and Stores.—4c.

UN EXCELLENT REMÈDE POUR LES ROGNONS

"Fruit-a-tives" ont guéri alors que tous les autres remèdes avaient failli.

Oilverton, Que., 17 mars 1908. "Pour le bénéfice de tous ceux qui souffrent de la même maladie dont j'ai déjà souffert, je désire faire connaître qu'aucun autre remède que j'ai pris m'a fait autant de bien que "Fruit-a-tives".

Pendant des années j'ai souffert de la maladie des rognons et j'avais des douleurs intenses dans le dos. J'ai pris tous les remèdes connus, toutes les pilules annoncées comme guérissant les maladies de reins ; je n'en obtins aucun soulagement et je commençai à perdre tout courage. Quelqu'un me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives" et je suivis le conseil ; ce remède m'a guéri alors que tous les autres avaient failli.



Je pris en tout quinze boîtes de "Fruit-a-tives", elles me soulagèrent dès le commencement et suis maintenant en parfaite santé ; je n'ai plus de douleur, plus de malaise et tous les symptômes de la maladie de reins sont disparus. Je suis bien reconnaissant d'avoir de nouveau recouvré la santé et je fais cette déclaration franchement dans le seul but de faire bénéficier ceux qui pourraient souffrir comme j'ai déjà souffert. Je tis à ces personnes : essayez "Fruit-a-tives", car elles sont un excellent remède pour les rognons. CLARENCE J. PLACEY 50c la boîte, 6 pour \$2.50 ou grandeur d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Sherbrooke, 23.—A en conclusion des rapports qui nous viennent des campagnes environnantes, jamais fléau de sauterelles n'aurait été aussi vivement senti dans notre district que cette année, et les dommages jusqu'ici apportés à la récolte par ces terribles insectes auraient déjà atteint le chiffre de milliers de dollars.

Inspection des Chevaux Canadiens

Pour enregistrement dans le Livre de Généalogie

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les poulains de moins de trois ans n'ayant pu être examinés par la commission, lors des inspections pour l'enregistrement des chevaux canadiens en 1907 et 1908, l'hon. Ministre de l'Agriculture du Dominion désire qu'ils le soient cette année, avant que les livres de généalogie soient définitivement fermés.

La Commission de ré-inspection se rendra donc aux endroits ci-dessous mentionnés, aux jours qui y sont indiqués et qui coïncident avec l'exposition de l'endroit, pour examiner les chevaux nés en 1905 et 1906 seulement, et les enregistrer comme canadiens, s'ils peuvent l'être.

Trois-Rivières, mardi 24 août, de 1 à 2 p. m.
L'Assomption, merc. 25 août, de 1 à 2 p. m.
Nicolet, mercredi 1 septembre, de 1 à 2 p. m.
Sherbrooke, vendredi 3 sept., de 1 à 2 p. m.
St-Hyacinthe, lundi 6 sept., de 4 à 6 p. m.
Joliette, mardi 14 septembre, de 11 à midi.
Ste-Théodosie, merc. 15 sept., de 1 à 2 p. m.
Berthierville, mardi 21 sept., de 1 à 2 p. m.
St-Frs du Lac, jeudi 23 sept., de 1 à 2 p. m.
St-Barnabé, jeudi 30 sept., [St-Maurice] de 1 à 2 p. m.

Pour informations s'adresser à J. A. COUTURE, Président de la Commission de ré-inspection des chevaux canadiens.

49 Rue des Jardins, Québec.

Les journaux de Washington nous disent que Monseigneur Falconio, le délégué apostolique aux Etats-Unis, qui vient de revenir d'un long voyage en Europe, sera fait cardinal au Consistoire du mois de novembre prochain. Dans ce cas, il serait remplacé à Washington par Mgr Aversa, qui fut l'assistant-secrétaire du cardinal secrétaire d'Etat Rampolla, et aussi du cardinal Merry del Val. Monseigneur Aversa a passé quelques mois, l'hiver dernier, à l'Université Catholique de Washington, étudiant les conditions de l'église américaine. On le dit un des mieux qualifiés pour remplacer Monseigneur Falconio.

Les journaux de Washington mentionnent aussi comme pouvant succéder à Monseigneur Sbaretto, le délégué apostolique au Canada.

ABENAKIS SPRINGS

L'endroit populaire au Canada comme place de santé

Délicieusement situé sur les bords de la rivière St-François, près du Lac St-Pierre, à 60 milles de Montréal.

Comme place d'amusements

L'endroit est sans rival au Canada. La campagne environnante invite aux agréables promenades le long de la rivière et à travers les Pins. Promenades en chaloupes, Bains, Tennis, Spacieuse Salle de Danse. L'usage des chaloupes est gratuit pour les pensionnaires.

Comme place de Santé

C'est le Carlsbad du Canada. L'eau minérale et les bains des sources Abenakis guérissent les rhumatismes, la goutte, la dyspepsie et les maladies des rognons et du foie.

L'hôtel est tout à fait moderne. Eclairage au gaz, système de plomberie hygiénique, téléphone longue distance, télégraphe et bureau de poste dans l'hôtel. Pension : \$12 à \$16 par semaine. Billet aller et retour de St-Hyacinthe à St-François du Lac, station du chemin de fer pour Abenakis Springs \$2.45 par le Q. M. & S. Ry. Demandez un livret. Pour renseignements écrivez à

R. G. KIMPTON, Abenakis Springs, Qué. a-15-8-09

Défense d'Avancer

Le soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation par écrit.

DAMASE GENDRON. St-Hyacinthe, 29 juillet 1909.

Dissolution de Société

La Société ci-devant existant entre Surprenant, & frère comme charretiers a été ce jour dissoute de consentement mutuel.

JOS. SURPRENANT. PHYDIME SURPRENANT. St-Hyacinthe 28 juillet 1909.

L. N. TRUDEAU DENTISTE

120 Rue MONDOR. ST-HYACINTHE.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence seront remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur. N. B.—Cette annonce ne sera pas payée, si la publication n'en a pas été autorisée. 1-7-08.

Joseph Huette

PLOMBERIE

Posage de Tuyaux et d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude, Chauffage à la vapeur, etc., etc.

PAR DES OUVRIERS COMPETENTS

Comme par le passé, cette Maison se charge de COUVERTURES EN METAL, GRAVOIS, Etc. * *

PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

Toujours en Stock :

Matériaux de construction,

Ferronneries et Quincaillerie générale,

Peintures de Première Qualité,

Outils de Menuisiers,

Batteries de Cuisine,

Poêles, Fournaies,

Agrès de Fromageries,

Etc., Etc. Etc.

68 Rue St-Simon,

PLACE DU MARCHÉ

ST-HYACINTHE, Qué.

VICTOR HEBERT

FERBLANTIER - COUVREUR

Spécialité : Couvertures de toutes sortes et Réparations de Couvertures.

RÉPARATIONS DE POÊLES ET FOURNAISES

Agent pour le Ciment Amianté "CAREY'S" pour Poêles et Fournaies.

70 Rue Ste-Marie, - St-Hyacinthe

Pour vos Impressions, allez à **La Tribune**

Tel. Bell 61

Tel. Bell 61

IMPRESSIONS, REGLAGE, RELIURE, Etc.

Impressions de Luxe, en Noir, en Couleurs et en Or.

Entêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, Etats de Comptes.

Cartes de Faire-Part, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires.

Programmes, Circulaires, Pancartes, Etc., Etc.

128 - Rue Cascades - 128 St-Hyacinthe, Que.



LA CONQUETE du MARI

La plus belle dot qu'une jeune fille puisse offrir à son futur mari, c'est la santé, la fraîcheur et l'éclat naturel du teint qui résultent de la richesse et de la pureté du sang. Une figure pâle, un teint verdâtre, des traits tirés, déformés par la souffrance font fuir l'amour. Le

VIN ST-MICHEL

Le grand purificateur, le régénérateur du sang appauvri, est recommandé aux jeunes filles anémiques, fatiguées, abattues, épuisées par le travail, les veilles ou les plaisirs : il leur rendra la vie, les forces, le courage, l'ambition. Il leur donnera cette beauté captivante qui attire, qui charme, qui séduit et qui se traduit par les roses du visage et l'étincelle du regard qui allume le feu de l'amour.

Le Vin St-Michel se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.
EASTERN DRUG CO., Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

Stockholm, 20.—La grève de Stockholm ne saurait se prolonger beaucoup maintenant, à cause de l'état de choses vraiment pénible qui règne ici dans le monde ouvrier. Les chefs des différentes unions ont ouvert des négociations avec les patrons dans le but de faire reprendre le travail par les employés. La compagnie des tramways néanmoins, a refusé de réinstaller à leurs postes, ses anciens employés ; car elle a pleine satisfaction avec son personnel actuel. En ce moment la détresse est grande parmi les familles des grévistes, et un certain nombre d'entre elles sont sur le point de mourir de faim.

Une émeute s'est produite hier soir, la police à cheval mandée en toute hâte a dispersé la populace.

Sweetsburg, Québec. — Vendredi soir, dix détenus de la prison ont profité de l'absence du géolier pour s'attaquer au tourne-clefs Scott, âgé de 78 ans. Après lui avoir arraché son trousseau de clefs et l'avoir terrassé, les prisonniers se préparèrent à s'évader lorsque les cris d'alarme de Mlle Scott, fille du vieillard, attirèrent l'attention du grand connétable J. A. Boisvert qui habite en face. Ce dernier arriva promptement et armé d'un revolver réussit à rétablir l'ordre.

Thomas Stags, le chef de l'émeute, a été mis au fers, et avec ses co-détenus, il comparaitra devant le magistrat de district.

Le vieillard Scott est dans un état grave, à la suite de cette agression.

Buffalo, 20.—Le président Samuel Gompers, de la Confédéra-

tion américaine du Travail, et John Mitchell, ont été dénoncés comme les véritables ennemis du bien-être industriel du pays, dans un discours prononcé jeudi après-midi, devant la chambre de commerce de Buffalo, par John Kirby, président de l'Association nationale des manufacturiers. M. Kirby a aussi déclaré que M. Gompers, dans le seul but de capter le vote ouvrier, a fait tout en son pouvoir pour faire voter le projet de loi contre les brevets d'injonction et un amendement à la loi Sherman contre les trusts exemptant les unions ouvrières de quelques-unes des dispositions de cette loi.

M. Kirby, après avoir exposé à ses auditeurs le but de l'association des manufacturiers, dit :

"Peu de personnes, en dehors de ceux qui s'occupent activement de l'œuvre de l'association, peuvent comprendre l'énorme quantité de bien accomplie par ses représentants à Washington depuis quelques années, en combattant une législation vicieuse préconisée par des chefs ouvriers irresponsables. Ces deux projets de loi ont été rejetés.

"Le président Roosevelt voulait concilier Gompers et son vote ouvrier, et il croyait l'adoption de ces mesures nécessaire pour les gagner. Si ces mesures étaient venues devant la chambre, il y a lieu de croire qu'elles auraient été votées, et nous les aurions aujourd'hui dans nos statuts. Je suis informé de bonne source que M. Roosevelt a mandé auprès de lui nombre de congressmen les uns après les autres et leur a dit qu'il irait dans leurs districts et les battrait à la pro-

chaine élection s'ils s'opposaient à ces mesures.

"Il ne peut y avoir de paix industrielle, pas d'indépendance industrielle, avec des hommes comme Samuel Gompers et John Mitchell à la tête des associations ouvrières".

Le "Witness" déplore l'attitude de la presse canadienne-française quant à la défense de l'empire. Il ne met pas en doute le sentiment de loyalisme canadien-français mais trouve étrange que le drapeau français soit déployé dans notre province, plutôt que le drapeau anglais, auquel nous accordons, d'après lui, une position secondaire.

D'après lui, les journaux français des deux partis semblent craindre que M. Bourassa ne le dépasse dans la dénonciation de tout ce qui pourrait amener une plus grande solidarité dans l'empire. Et il désirerait savoir ce que nous voulons.

Ce que nous voulons : Le "statu quo", et le maintien de notre autonomie, pour le présent. Et, plus tard, lorsque le Canada aura une population triple de celle d'aujourd'hui, libre à lui d'agir alors comme il l'entendra.

Pour rétablir les faits à leur vraie réalité, le drapeau national des Acadiens, très bons catholiques, est le drapeau tricolore français augmenté dans le bleu d'une étoile (Ave Maris Stella) aux couleurs papales ; (jaune) et le chant national Acadien est formé des première, troisième et quatrième strophes latines de l'hymne religieuse "Ave Maris Stella".

Seattle, Wash., 20.—Trois jeunes femmes et un homme, le conducteur de l'automobile ont été tués, et deux autres femmes l'ont échappé belle hier soir quand une grande automobile de voyage, allant à une grande vitesse se brisa sur la rampe du pont de Tide Flatts. Toutes les victimes sont de Vancouver, sauf le chauffeur qui est de Seattle.

Sauvez vos Enfants

Les Tablettes Baby's Own coûtent 25 cents la boîte. Une boîte achetée aujourd'hui peut sauver la vie de votre bébé. Les maladies estivales se déclarent soudainement et emportent des milliers d'enfants chaque année. Si l'estomac et les intestins sont tenus en bon ordre il y a peu de danger que ces maladies se déclarent. Ces Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède du monde pour prévenir et guérir les maladies d'estomac et les intestins. Elles peuvent être données en toute sûreté au nouveau-né comme à l'enfant bien développé. Une dose de ces tablettes de temps en temps régularisera l'estomac et les intestins et prévient les maladies de l'été. La mère qui en garde à la maison a une assurance absolue que son bébé ne sera pas malade. Si vous n'avez pas une boîte de ces tablettes, ayez-en une sans retard. N'attendez pas que la maladie se déclare, il sera alors peut-être trop tard. Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Propos d'un Parisien

M. Briand aurait dit, paraît-il, en devenant président du conseil : — Mon petit modèle sera Waldeck Rousseau ; je m'efforcerais de rattacher ma politique à celle qui fut la sienne.

M. Briand ressemble à Waldeck-Rousseau notamment en ceci qu'il est, lui aussi pêcheur à la ligne. . . . L'un taquinait le goujon à Corbeil, sur les bords de la Seine ; l'autre, c'est en Bretagne, sur les rives de l'Odé, qu'il jette sa ligne et surveille le flotteur écarlate. . . .

Il est bon que de temps en temps la France soit gouvernée par un amateur de pêche à la ligne. Ce sport placide ne peut être compris et pratiqué que par des esprits ennemis des contradictions soudaines, des violences stériles, des incohérences désastreuses. Un homme qui pêche à la ligne est nécessairement un philosophe et un sage : un philosophe, parce que l'attente du poisson récalcitrant l'oblige à la patience, à la résignation ; un sage, parce qu'il a horreur du bruit, de la vitesse, des bavards, et qu'au milieu de la trépidation universelle il reste assis, sans mot dire, sur son pliant. Sans les pêcheurs à la ligne, il n'y aurait plus sur la terre que des agités et des hurluberlus.

Je me laisse dire que M. Briand devrait bien profiter de son passage au pouvoir pour y faire rendre justice à la pêche à la ligne. En somme, celui-ci n'a pas d'existence officielle ; le protocole l'ignore. Quand un roi vient en France, le président de la République l'invite à une chasse de gala. . . . Pourquoi ne lui offre-t-il pas aussi une pêche de gala ? Au lieu d'avoir au tableau 450 faisans, 600 lièvres, 15 chevreuils, et un pivolet, les invités, alignés sous le pont des Arts, captureraient deux gardons, 1 brochet et 3 ablettes, et au moins ils les prendraient eux-mêmes.

Mais M. Briand préfère sans doute conserver à la pêche son caractère de simplicité démocratique. Quand il jette officiellement des appâts et des filets, ce n'est point dans l'eau courante, mais dans le marécage politique. . . . Et ceci l'amuse sans doute moins que cela.

CLEMENT VAUTEL.

(Du "Matin").

Un journal de Paris raconte l'histoire suivante :

Un mari qui avait à se plaindre du caractère de sa femme, consulta un médecin. Le disciple d'Esculape se rendit aussitôt près de l'épouse acariâtre, à laquelle il fit subir un minutieux examen. Celui-ci n'ayant rien révélé d'anormal, le médecin visita l'appartement où il s'aperçut que tous les murs étaient tendus de papier rouge. Il appela aussitôt le malheureux mari et lui dit : "Enlevez de suite ce rouge, qui a la propriété d'influencer sur certains caractères et remplacez-le par un bleu tendre." L'époux s'exécuta et depuis lors sa compagne est devenu un véritable ange de douceur. Elle se plie à toute ses fantaisies sans jamais grimber.

D'après le docteur en question, le bleu a le pouvoir de calmer les caractères les plus excitables.

Les caresses ont des griffes ! jeunes gens, approchez !

\$10.00 PAR SEMAINE Ouvrières Demandées

Nous avons bien des ouvrières dans nos manufactures qui gagnent plus que le montant ci-dessus. Plusieurs d'entre elles sont avec nous depuis des années et depuis longtemps gagnent ces gros gages.

Nous demandons encore des filles, et nous sommes prêts à aider à celles qui commencent, pendant les quatre premières semaines jusqu'à ce qu'elles s'habituent à l'ouvrage et puissent faire le bon gage en travaillant à la pièce.

Nous trouvons des pensions confortables et bien recommandées pour celles qui font application et nous leur expliquerons comment nous aidons aux commençantes à devenir d'habiles opératrices.

Notre manufacture est la plus grande et la mieux outillée au Canada et nous donnons aux milliers de filles qui sont à notre emploi toutes les facilités possibles. Découpez cette annonce et écrivez-nous, nous demandant les informations, ou mieux encore venez nous voir.

STANDARD SHIRT MFG. CO., LTD.
213 AVENUE DELORMIER, MONTREAL.

LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.

ABONNEMENTS :

CANADA (PAR AN) \$1.00
ÉTATS-UNIS (PAR AN) 1.50

ANNONCES :

1ère Insertion (la ligne).....10 cts
Insertion subséquente (la ligne).... 5 cts
Annonces à long terme à prix modéré.

DENIS & FRENETTE,
PROPRIÉTAIRES

ST-HYACINTHE, 27 AOUT 1909

DIEU

Nous détachons du "Temps" de Paris, livraison du 7 août l'article suivant.

Dieu se trouve être aujourd'hui d'actualité. C'est aux jurés de l'Yonne qu'il doit cette bonne fortune. Le département de l'Yonne, fier de M. Hervé et de son "Pioupiou", tient à rester à la tête de la civilisation. On n'y est pas moins athée qu'anti-patriote. Et les jurés y affichent la prétention d'exclure l'Eternel de leur République. Ils ont signé une protestation indignée contre la formule du serment qu'impose l'article 312 du Code d'instruction criminelle: "Vous jurez et vous promettez devant Dieu et devant les hommes, etc." Les jurés de l'Yonne veulent bien jurer et promettre devant les hommes, mais non pas devant Dieu. Ils somment les pouvoirs publics de rayer du Code ce nom—qu'il leur est peut-être arrivé d'invocuer en vain dans la vie privée, mais qui, en cour d'assises, blesse, suivant eux, "la conscience de nombreux citoyens libérés de toute croyance déiste".

Voilà des gens qui ont la conscience bien délicate! Il est étonnant, d'abord, qu'ils ne songent pas un peu aussi à la conscience des autres, de tous ceux qui seront blessés par cet ostracisme dont il voudrait frapper Dieu. Somme toute, on peut affirmer sans crainte que les citoyens Français qui croient en Dieu sont beaucoup plus nombreux que ceux qui n'y croient pas. Dans un plébiscite, Dieu obtiendrait certainement une superbe majorité. Qu'on ne prétende pas que Dieu est nécessairement clérical et ne peut avoir peur lui que des cléricaux! M. Combes en personne a proclamé à la tribune de la Chambre, sa foi spiritualiste. Les naturels de l'Yonne imcrimineront-ils le républicanisme de M. Combes? Et que pensent-ils de celui de Robespierre? Robespierre avait un tel culte pour l'Être suprême qu'il ne barguignait pas à envoyer ses blasphémateurs à l'échafaud.

Ces jurés qui se flattent d'être des esprits libres, prouvent par le texte même de leur pétition qu'il sont asservis à des préjugés superstitieux. Ils se déclarent "libérés de toute croyance léiste". Ils considèrent donc l'achémisme comme une opinion plus émancipatrice en soi que le déisme. Quel enfantillage! Un esprit affranchi est celui qui ne se décide que par des raisons sur lesquelles il a personnellement médité en toute indépendance. Mais en philosophie, la négation n'est pas nécessairement plus libre ou plus libératrice que l'affirmation.

Est-ce que Descartes, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Kant, Pasteur, tous déistes, peuvent passer pour des esprits serfs et qui aient à recevoir de ces jurés des leçons de libre pensée? En fait, presque tous les grands penseurs ont cru en Dieu. Certains d'entre eux se sont fait de la divinité des conceptions un peu différentes de la tradition courante. Le Dieu de Spinoza n'est pas tout à fait celui de Bossuet; le Dieu de Renan n'est pas celui de Mgr Dupanloup. Mais le Code d'instruction criminelle ne précise pas, n'exclut ni le Dieu immanent, ni le Dieu en voie de formation, ni aucune idée connue ou possible du divin. Que les jurés de l'Yonne n'accordent à ce mot, s'il leur plaît, qu'une signification purement symbolique! Qu'ils considèrent, si tel est leur

sentiment, que le vrai Dieu c'est l'Univers ou l'Humanité, le Grand Être ou le Grand Fétiche! On ne leur demande pas de réciter un catéchisme. On ne leur demande que de respecter les convictions et les habitudes de leurs concitoyens, selon les règles de la tolérance et de la bonne éducation.

LA LUCARNE

Je vous apprends tout de suite que c'est la lucarne de cette maison de Paris où fut ces jours-ci assassinée une pauvre petite servante-maitresse. Le crime est maintenant dépouillé de tout mystère. L'assassin est une femme qui avait besoin d'argent pour payer son terme. Ne me dites pas, je vous prie, que les propriétaires n'en ont jamais fait autant pour leurs locataires. Le paradoxe serait vraiment un peu vil—et, du reste, l'objet du débat n'est pas là.

L'objet du débat, c'est la lucarne. Cette lucarne était fermée au moment de la découverte du crime, et quelques minutes après elle était ouverte. Une lucarne, tout comme une porte, doit être ouverte ou fermée. Mais cette lucarne vraiment s'ouvrait et se fermait trop vite. On le lui fit bien voir. Le temps qu'il faut pour l'écrire, et elle était élevée au rang de lucarne de Sherlock-Holmes, que dis-je? de lucarne d'Edgar Poe. Pour tout dire, c'était l'œil du mystère ouvert sur le mystère lui-même.

Vous avez certainement remarqué que, depuis la vague nouvelle des romans policiers, le moindre crime devient, dans le premier moment, une indéchiffrable énigme. Ainsi le veut le goût public, et la police n'a pas d'autre goût que le bourgeois. Il n'est pas bien prouvé que la lucarne dont je m'occupe ait été fermée à un moment quelconque. Mais un témoin déclare avec un accent d'inexprimable angoisse: "Elle était close et la voilà béante!" Il n'en faut pas plus à une lucarne pour devenir célèbre. La nôtre le devint aussitôt. On la photographia afin que tout le monde pût le voir. On pensa tout naturellement: "L'assassin a dû passer par là". Cependant, le premier jour on convient que c'était à peu près impossible, à moins que l'assassin ne fut très mince et quasi-impalpable. Sur quoi, des hommes dont l'anatomie est certaine et prouvée, firent le pari de passer par l'obsédante lucarne et y réussirent sans même s'entamer l'épiderme. Bref, la lucarne eut un succès considérable jusqu'à l'arrestation de la coupable. Quand on la lui eut amenée, le juge d'instruction lui demanda?

—Par où donc êtes-vous sortie?

Elle sembla tomber des nues, tant cette question lui paraissait inutile et même saugrenue.

—Mais, monsieur, répondit-elle. Je suis sortie par la porte. C'est bien simple.

Dans nos grandes douleurs, la consolation nous semble d'abord un blasphème; mais nous avons beau nous raidir contre son secours, elle est décrétee: petit à petit, elle fera son œuvre.

Si simple, en effet, que personne d'abord n'y avait songé. La chère femme est, d'ailleurs, bien punie. Depuis qu'il n'y a plus de lucarne dans cette affaire, on juge communément qu'elle est des plus banales et la victime elle-même n'intéresse plus personne.

GRIFF.

(De la "Dépêche".)

St-Jean, Que., 24.—Dans la cause célèbre de M. Edmond Boyer tailleur, contre Ulric Desmarais, aussi tailleur, il a été décidé ce matin, par le magistrat M. Saint-Cyr, que le fait de vendre des cartes d'abonnement, pour des habits de vingt piastres avec tirage constituait un acte criminel suivant la loi. En conséquence, M. Ulric Desmarais est condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

L'Oeuvre Nationale Canadienne-Française

LE CONSERVATOIRE LASSALLE

Reconnu d'utilité publique

EUGENE LASSALLE, Officier d'Académie
DIRECTEUR-FONDATEUR.

En créant une Ecole d'Art Dramatique et d'Elocution à Montréal, M. Lassalle a voulu rendre plus tangibles et plus populaires les œuvres et le parler français au Canada.

L'entreprise a été couronnée de succès et M. Lassalle qui ne veut pas faire les choses à moitié, se trouve actuellement trop à l'étroit dans le local que l'on avait mis à sa disposition au Monument National; aussi a-t-il formé le projet de mettre le Conservatoire chez lui, d'acquérir pour cela un immeuble digne de l'œuvre—et l'immeuble une fois entièrement payé, d'en faire don au Gouvernement de la Province de Québec.

Pour mener à bonne fin une telle idée, il faut non seulement du VOULOIR et de l'ENERGIE, qui certes ne manquent pas au Directeur du Conservatoire, mais il faut aussi des fonds.

C'est pourquoi le Comité du Conservatoire a résolu d'organiser une grande fête avec une Kermesse et une Tombola dont les recettes seront attribuées à l'acquisition de l'Edifice du Conservatoire.

Pour mêler le côté pratique à l'avantage de coopérer à une œuvre canadienne, le comité a décidé de donner à la Tombola des lots d'une valeur peu banale.

1er PRIX: Une maison neuve d'une valeur de \$4,000

2e PRIX: Une Automobile - - - - - \$1,500

Divers prix en meubles: Ameublements de Salon, Salle à Manger.

Chambre à Coucher, etc., valeur **\$600**

Et 500 autres prix de bonne valeur.

Le billet donnant chance à de pareilles aubaines est de **10 cents**

Tirage sous un contrôle très sévère

ARGENT DÉPOSÉ A LA BANQUE PROVINCIALE

S'adresser pour tous renseignements au Comité, 83, rue St-Jacques, MONTRÉAL.

Sorel, 24.—Le yacht à gazoline "Alfred", appartenant à M. Alfred Pélouquin, de Sorel, a brûlé hier soir, vers six heures, au large de l'île des Fantômes, chenal du Moine. Il y avait onze personnes à bord. Elles se sont sauvées en échouant le yacht et en se jetant à l'eau. Le yacht valait huit cent dollars.

M. et Mme Paradis et leurs trois enfants, MM. Guilbault, M. St-Onge et deux enfants, M. J. B. Guèvremont et ses deux fillettes ont échappé comme par miracle à la mort la plus affreuse.

Le réservoir à gazoline sauta. Les flammes se répandirent partout. Les promeneurs avaient à peine quitté l'embarcation qu'elle était carbonisée jusqu'à la ligne de flottaison.

C'est le 6 septembre qu'aura lieu, à Saint-Jean, la démonstration organisée en l'honneur de Sir Lomer Gouin.

Cette fête politique, à laquelle prendront part des électeurs des trois comtés environnants, sera suivie d'un grand banquet.

Je suis indécis pour me marier. On me propose deux jeunes filles. L'une est jolie et fine, mais elle n'a pas le sou. L'autre est horriblement riche, mais elle est énorme, grasse...

—C'est la grasse que je vous souhaite.

Aucun foin fleuri, aucune rose épanouie, aucun lilas en fleur n'a le parfum d'une juste revanche.

Québec, 20.—La société Saint-Jean-Baptiste de Québec est actuellement saisie d'un projet du plus pur patriotisme: élever un monument au grand poète canadien Octave Crémazie, sur le terrain où reposent ses cendres, dans le cimetière du Havre, terrain déjà acquis par la société.

Il y aurait, d'après une lettre autorisée, adressée au journal médical "The Lancet", en Angleterre et dans le pays de Galles, près de 2,000,000 d'enfants de moins de 8 ans, qui boivent plus ou moins régulièrement de l'alcool.

Ottawa, 20.—Le R. P. Gill, sous-prieur du monastère des Dominicains à Ottawa, vient d'être nommé supérieur de la maison de cet ordre à Lewiston, Me. Le nouveau supérieur est né à Québec. Il est le fils de feu le juge Gill. Le distingué religieux a passé quelques années aux couvents des Dominicains à St-Hyacinthe, Québec, Fall-River, Texas et finalement à Ottawa.

LES SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE MARIE, de ISLAND POND, Vt.

Désirent informer le public, qu'elles ont dans cette localité, une maison offrant tous les avantages désirables pour l'étude de la langue anglaise. On peut, en outre y apprendre le français, la musique, la peinture, la sténographie anglaise et française, la clavignraphie et la couture unie et de fantaisie.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Révérende Sœur Directrice,

PRÉSENTATION DE MARIE,
Island Pond, Vt.

STEVENS

Crop destroying furred and feathered pests are made short shrift of with a reliable, unerring STEVENS.

For Sport or Service STEVENS RIFLES—SHOTGUNS—PISTOLS are unsurpassed.

HIGH IN QUALITY
LOW IN PRICE

If you cannot obtain from your Dealer, we ship direct, express prepaid, upon receipt of Catalog Price. Always insist on STEVENS when ordering.

Send 5 cents in stamps for 100-Page Illustrated and Descriptive Catalog. Replete with STEVENS and general firearm information.

J. STEVENS ARMS & TOOL CO.
P. O. Box 4098,
Chicopee Falls, Mass.

Vente A L'Eucau
RE: Hector Côté, Marchand, Cavignac.
Insolvable.
AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ QUE
JEUDI, LE 2 SEPTEMBRE 1909
A 11 HEURES A. M.

Sera vendu au bureau de Marcotte Frères:
67 rue St-Jacques, Montréal.

A.—Fonds de Commerce général, \$6,791.83
B. Crédits suivant liste, 1,108.73
C.—Un Piano, 160.00
D.—Roulant, Chevaux voitures, 624.50
E.—Deux emplacements situés dans le 4e rang de la paroisse de St-Hugues, faisant partie du No. 545 du cadastre de la dite paroisse, avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances occupées par le failli.

Le magasin sera ouvert, mardi et mercredi, le 31 Aout et 1er Septembre.

Conditions de paiement: Argent Comptant.

V. E. PARADIS,
Curateur.
Québec, le 17 Aout 1909.

ST-HYACINTHE ILLUSTRÉ 1909

Edifices Publics,
Religieux et Industriels.

PRIX, - - - 10 cts
PAR LA POSTE, 12 cts

Geo. St Jean Agent de Journaux ST-HYACINTHE, Que.

Soumission

Le Conseil Municipal de la paroisse de St-Simon, comté de Bago, demande des soumissions pour faire, en terre, le remplissage d'un pont situé sur le deuxième rang, au village de St-Simon.

Les spécifications des travaux sont déposées au bureau du secrétaire du conseil et pourront être examinées à n'importe quelle heure du jour.

Les soumissions seront reçues jusqu'au quatre septembre prochain au soir.

Le Conseil Municipal ne sera tenu d'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre du Conseil Municipal de la paroisse de St-Simon,

C. RACINE,
Sec.-Trés.

Ferme Avicole Yamaska



Élevage de Volailles de Races Pures importées d'Angleterre, des États-Unis et d'Ontario.

Oeufs de Pintades \$1.00 par 13 Oeufs

Quelques couples de Canards Pékins à \$3.00

J'offre pour d'ici au 15 d'Août les bargains suivants:

Poules Leghorns Blanches ou Brunes, Plymouth Rocks Barrés, Houdans, à \$1.50 par couple.

J'ai une centaine de Poulettes Plymouth Rocks Barrées de la mi-Avril, provenant des volailles prises à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, qui devront pondre en Octobre, pour \$1.00 par couple.

Un bargain pour ceux qui veulent des bonnes ponduses d'hiver quand les œufs valent jusqu'à 50c la douzaine.

Les poules mentionnées plus haut sont d'un an et deux ans. J'achète en tout temps les Volailles de Races Pures, et j'ai en mains une cinquantaine de COCHETS de toutes races à vendre ou à échanger.

Poulailler à St-Guillaume Station, Qué.

Office: 14 rue St-Denis
ST-HYACINTHE, Qué.

ARTHUR S. COMEAU, Propriétaire

14,000 CASES OF SPINAL CURVATURE

Helped and cured by the Sheldon Spinal Appliance is the proof of the value of this marvelous invention. Comfortable to wear, can be taken off and put on like a coat, weighs only a few ounces; adapted for either sex and all ages from six months to eighty years and over. Permits of full respiration and muscular action. There is no case of spinal curvature or trouble this appliance and our treatment will not benefit. 30 days' Free Trial. Write us a description of your trouble and we will tell you how to cure it. For catalog and full particulars address:
PHILO BURT MFG. CO.,
292 7th St., Jamestown, N. Y.

EN VILLE

La retraite des curés du diocèse s'est terminée mercredi.

—On annonce la maladie assez sérieuse de M. J. A. Dubuc, J. P. du Village St-Joseph.

—M. Ulric Duval, imprimeur, ci-devant d'Acton Vale a transporté son établissement à Thetford Mines.

—La rentrée des élèves au Séminaire et au Couvent de la Présentation de cette ville aura lieu le 1er septembre.

—M. L. A. Gendron et sa famille sont de retour d'un séjour de quelques semaines au Lac Placide, dans les Adirondacks.

—Dimanche le 29 aura lieu à l'église N.-D. du Rosaire, un pèlerinage de Notre-Dame de Grâce, près de Montréal. Plusieurs centaines de personnes doivent y prendre part.

—Grande Vente Spéciale pour annoncer nos meubles. Aussi réduction de 10 à 25% sur nos lignes de Tapisseries, Portières, Rideaux en dentelles et en toiles, Pôles, Cadres, Gravures, Miroirs, etc., etc.

Chez EUG. L. DÉSATELS.
222-226 Rue Cascades,
St-Hyacinthe.

—Notre ancien concitoyen, M. T. Lacroix, aujourd'hui Magistrat de District et Recorder à Sorel, était à St-Hyacinthe, mercredi, accompagné de Madame Lacroix.

—M. J. L. Bergeron, marchand, est toujours à Old Orchard Me. Deux amis, qui l'ont rencontré, ces jours derniers, l'ont trouvé en excellente humeur. Son séjour au bord de la mer, semble lui faire un bien considérable.

—On nous annonce comme à peu près certain, le départ de notre jeune ami, M. Gustave Marin, E. E. D., pour aller demeurer à Montréal, où il suivra les cours de droit, à l'Université Laval.

—MM. A. M. Beauparlant et F. X. A. Boisseau, de cette ville, sont allés à Pierreville, au commencement de la semaine, pour assister à l'assemblée annuelle de l'assurance de vie Strathcona, dans laquelle tous deux ont des intérêts.

—Une bonne marchandise vaut la peine d'être annoncée. Appelez vos annonces à LA TRIBUNE.

—La maison A. Blondin & Cie, vient d'accepter, sous contrat spécial, de représenter à St-Hyacinthe et dans tout le district, l'importante maison Beardmore Belting Co., de Toronto et de Montréal, pour la vente de ses courroies en cuir de toutes sortes.

—MM. I. Brodeur & Cie de Belœil Village, viennent d'ouvrir au No 85 rue Mondor, un magasin pour la vente de Pianos et autres instruments de musique.—Voir l'annonce dans nos colonnes.

—Le Rév. J. S. Taupier, curé de St-Charles, (Rivière Richelieu), qui suivait la retraite des curés au Séminaire de cette ville, s'est trouvé subitement indisposé dimanche matin. On le transporta de suite à l'Hôpital St-Charles. Après quelques jours de repos, M. le curé sera assez rétabli pour retourner chez lui.

—On dit que la Salle d'Opéra sera rouverte prochainement, sous la direction de MM. Victor Phaneuf et Geo. Legault. Ces messieurs ont l'intention, paraît-il, de ne rien épargner pour satisfaire le public amateur d'excellentes représentations de vues animées.

—Le Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, organisé par M. Cardin, curé de Ste-Hélène, se fera les 30 et 31 août courant, par le chemin de fer Intercolonial. Départ de Belœil le 30 à 11.30 heures, a. m., passant à St-Hyacinthe à midi. Billets : Adultes \$2.75 ; Enfants, \$1.40. En vente à St-Hyacinthe, à la Pharmacie Brodeur.

—M. E. Lamarche, bijoutier, est de retour d'un grand voyage qu'il a fait aux Etats-Unis. Il est particulièrement enchanté de son séjour à New-York, Albany, Providence, Boston, Old Orchard, Biddeford et Portland. Il dit que le voyage de Montréal à Plattsburg ; de Plattsburg à Ticonderoga, par bateau ; de ce dernier endroit au lac George, par char ; puis, jusqu'à Lake George par bateau ; de là à Albany par chars ; puis d'Albany à New-York par bateau, est ni plus ni moins qu'enchantement.

—Institut de St-Joseph, St-Hyacinthe, 15 août 1909.

Monsieur le Chanoine A. O'Donnell, président ce matin, dans la chapelle de notre couvent la cérémonie d'une vêtue religieuse.

Y recevaient l'habit de religion : Melle Delvina Lincourt, de St-Théodore d'Acton, dite Sœur St-Guilbert.

Melle Carmélita Kenrick-Elder, de New-York, E. U. dite Sœur St-Elisée du Carmel.

Melle Christine-Delvina Vincent, de St-Eugène de Grantham, dite Sœur St-Eugène.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue.—Annoncez dans LA TRIBUNE.

—Les soldats du 84e Régiment qui n'ont pas encore été payés, pour le dernier Drill, sont priés de se présenter au Manège militaire à 7½ vendredi le 27 et lundi le 30 courant.

Les personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre le régiment voudront bien les adresser sans délai au Raie-Maitre, E. Lamarche.

—A une assemblée des notaires de la cité de St-Hyacinthe, tenue, lundi le vingt-trois août, mil neuf cent neuf, en l'étude de MM. Boisseau et Boisseau, notaires, à sept heures et demie de l'après-midi.

Sont présent : Messieurs les notaires, F. X. A. Boisseau, Jules St-Germain, Elzéar Chabot, Horace St-Germain, François Borduas, Albert Jodoin, René Morin et J. A. Boisseau.

F. X. A. Boisseau, agit comme président, et J. A. Boisseau, comme secrétaire.

Il est unanimement résolu. Que les notaires de la cité de St-Hyacinthe, ayant appris, avec un vif regret, la mort prématurée de leur confrère, M. Solyme Carreau, offrent à la famille éprouvée, leurs plus sincères condoléances.

Que, durant les funérailles, comme dernier témoignage d'estime, les études de notaires en la cité de St-Hyacinthe, seront fermées.

Que copies des présentes soient transmises à la famille et aux journaux.

(Signé) F. X. A. BOISSEAU, Président.
J. A. BOISSEAU, Secrétaire.

(Vraie copie) J. A. BOISSEAU, Secrétaire.

—Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans un bon journal. Tout le monde à St-Hyacinthe lit LA TRIBUNE.

—A une assemblée des Commissaires d'Ecoles, de la cité de St-Hyacinthe, tenue le vingt trois Août courant étaient présents :

MM. Joseph Nault, Président de la Commission, Chevalier, M. le Maire Eugène St-Jacques ; M. l'Echevin Samuel Casavant, le Lt Col. H. A. Beauregard, Protonaire ; tous quatre commissaires d'écoles de la cité de St-Hyacinthe. Mre F. X. A. Boisseau, notaire agissait comme secrétaire. Il a été résolu à l'unanimité.

Qu'ils ont appris avec un chagrin bien amer, la mort prématurée de leur excellent confrère, M. le Notaire Solyme Carreau, dont les lumières étaient si précieuses dans toutes les circonstances où il s'est agi de protéger les inté-

rêts de la Commission scolaire. Qu'ils sympathisent de tout cœur avec Madame Carreau, ainsi qu'avec sa jeune fille, Jeanne, dans le grand deuil qui vient de les frapper si cruellement ; et qu'ils offrent à toute la famille, leurs respectueuses condoléances. Que copie des présentes soit transmise à la famille éplorée ainsi qu'aux journaux.

(Signé) J. NAULT, Président.
F. X. A. BOISSEAU, Secrétaire.

(Vraie copie) —On nous annonce, pour dimanche prochain dans la ville de Sorel, une brillante fête organisée par les Zouaves. Les personnes qui y prendront part, auront une occasion nouvelle d'applaudir aux succès de la Philharmonique de St-Hyacinthe, qui doit alors exécuter un programme superbe.

Espérons que nos musiciens seront appréciés comme ils l'ont été, le 24 Juin, devant l'église St-Louis de France, et, le 6 Juillet à Burlington, où ils ont donné un concert, dans le jardin public.

—Ce n'est pas sans un grand chagrin, que nous annonçons à nos lecteurs, la mort du Rév. M. T. Boivin, curé de la paroisse de St-Césaire, arrivé le 19 août courant, à dix heures de l'après-midi, après une maladie d'un an. Le regretté M. Boivin était âgé de 66 ans, étant né le 24 février 1843.

Après avoir fait un cours très brillant, au Séminaire de St-Hyacinthe, il prit l'habit ecclésiastique, en septembre 1862. Le 18 août 1867, il était fait prêtre. Pendant quatre années, il a exercé le professorat. En juillet 1871, il était choisi comme directeur des élèves, charge qu'il a rempli avec un tact extraordinaire. Il a su se faire aimer par tous ceux qui ont passé sous sa direction. Il ne pouvait en être autrement, parceque c'était un homme juste et droit.

En juillet 1880, il laissait le Séminaire, pour porter secours au Rév. M. Bouvier, alors curé de Salmon Falls, E. U.

En septembre suivant, il allait exercer la charge d'assistant curé, dans la paroisse de St-Aimé de Richelieu ; et, en Avril 1881, il devenait curé de St-Hilaire. Enfin, il était curé de St-Césaire, depuis septembre 1889, c'est-à-dire depuis vingt ans. Pendant cette période, il a bâti l'église et le presbytère, et, c'est sous son règne que le collège de St-Césaire, ainsi que le couvent, ont pris l'importance qu'ils ont aujourd'hui. En un mot, la carrière de l'homme distingué qui disparaît, a été des plus fécondes. Il emporte avec lui, le respect et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Ses funérailles, qui ont été très solennelles, ont eu lieu à St-Césaire, mardi, le 23 août courant. La paroisse entière était représentée, et, de St-Hyacinthe, il y avait des centaines de personnes.

—Les travaux d'agrandissement, à la fabrique de chaussures J. A. & M. Côté, avancent rapidement, les contracteurs MM. L. P. Morin & Fils poussent les travaux avec toute la diligence possible, et espèrent terminer au commencement d'octobre.

—Mardi soir, le Club des Indépassables, dont les quartiers sont gracieusement situés à l'ombre des arbres séculaires que l'on admire toujours, quand on traverse la rivière du Plain-Chant, donnait une réception des plus aimables, en l'honneur de ~~messieurs les ingénieurs du gouvernement, qui, depuis quelques mois, sont à chercher le moyen de nous doter d'un canal, par lequel nous pourrions communiquer avec le Richelieu.~~ Pour la circonstance, le terrain, la rive, les buissons, les yachts, les chaloupes, les canots, les nacelles et toutes les embarcations quelconques étaient ornées à giorno ; les dames et jeunes filles avaient endossé leurs plus belles toilet-

SUNLIGHT SAVON



LE MENAGE DE MAISON au lieu d'être un travail fatigant continu, devient un plaisir lorsque le Sunlight vous aide. Rappelez-vous—Sunlight fait tout l'ouvrage, à moitié du prix et dans la moitié du temps des autres savons. Suivez les directions.

Le Savon Lifebuoy est tout à fait rafraichissant pour le Bain et la Toilette, lorsqu'il fait chaud. Pour le lavage des souliers il est insurpassable. Il nettoie et purifie.

tes, et, les voir évoluer sous la charmesse, au son d'une musique enchanteresse rendue par la Philharmonique, présentait un spectacle unique. Messieurs les inséparables, nous ne comprenons pas comment vous avez pu vous séparer.

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapisseries, etc. 147 Rue Concorde. Téléphone Bell 390.

Montevideo, 24. — Par une pluie torrentielle, vers six heures ce matin, le steamer argentin "Colombia" et le "Schlesien", de la ligne North German Lloyd, sont venus en collision à l'entrée du port de cette ville. Le "Colombian" entrant dans le port, et le navire allemand partait pour Brême. La proue du "Colombia" fut enfoncée, et le navire coula presque immédiatement. Entre cent-cinquante et deux cent passagers ont été tués ou noyés comme résultat de cette accident.

Le "Colombia" portait à peu près deux cents passagers et un équipage de quarante-huit hommes. La plupart des passagers dormaient, et une panique suivit la collision. Des embarcations accoururent aussitôt au secours du navire qui sombrait, mais le travail de sauvetage fut rendu difficile par le mauvais état de la mer. A peu près soixante-quinze personnes ont été recueillies dans les embarcations et conduites à terre. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants. La majorité des survivants sont des hommes. Presque tous les membres de l'équipage se sont sauvés.

Le "Colombia" amenait des excursionnistes de Buenos Ayres au festival de Montevideo, et le désastre a causé la plus vive excitation. Le gouvernement de l'Uruguay a en conséquence remis à plus tard les fêtes à l'occasion de l'inauguration du port. Le "Schlesien" n'a été que légèrement avarié. Son commandant attribue la collision au vent et à la mer très forte.

La plupart des survivants du "Colombia" étaient dans la mâture quand on les a recueillis, et plusieurs sont blessés. On a retrouvé un grand nombre de cadavres.

Le "Colombia" était un vieux steamer de 1,200 tonneaux.

Mexico City, 24.—Une dépêche d'Acapulco dit que la population du port croit que les îles Clipperton ont été englouties, lors du dernier tremblement de terre. On n'a reçu aucune nouvelle de ces îles. Comme le tremblement de terre a été excessivement violent en cette partie du pays, les officiers du port, à juste raison émus, ont demandé au ministère de la guerre d'envoyer la canonnière "General Garro", à la recherche des îles Clipperton. Mais cette demande semble n'avoir pas créé une vive impression au ministère de la guerre.

Ne pars avec le rêve que si tu peux rentrer avec la raison.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM EXPOSITION DE SHELBROOKE

Dates de départ : 28, 29, 30, 31 août, 3 et 4 septembre \$2.00
Autres dates de départ : 1er et 2 septembre \$1.60
Limite de retour : 6 septembre 1909.

Fete du Travail

LUNDI 2 SEPTEMBRE AU 6 INCLUSIVEMENT
Billets aller et retour pour toutes les Stations au Canada au prix d'un passage simple de première classe.
Bons les 3, 4, 5, 6 Septembre.
Limite de retour 8 septembre 1909.

I. BRODEUR & CIE

85 Rue Mondor
En face du magasin de meubles de F. Nolin

ST-HYACINTHE



PIANOS ET ORGUES DE SALON

des meilleures Manufactures, vendus garantis, aux conditions les plus faciles.

St-Hyacinthe & Belœil Village, Quo. A-5-10.

Boulangerie à Vendre

Au Village de Ste-Cécile de Milton, capacité du Four: 100 pains.
La propriété est en parfait ordre. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire PIERRE NORMANDIN, Ste-Cécile de Milton, A-1-10-09.

ON DEMANDE

des agents sollicitateurs ou dépositaires pour la vente de billets de la Grande Tombola du Conservatoire Lassalle. Valeur à gagner \$2,000,00 en différents prix. Commission 20 p. c., avec participation entre les agents les plus favorisés, à un concours de trois primes de \$200,00, \$100,00 et \$50,00. S'adresser à l'Administration de la Tombola 83, rue Saint-Jacques, Montréal.

Collège St. Frédéric

Sous la direction des Frères de la Charité
DRUMMONDVILLE, Quo.

Cours Commercial complet. — Etudes spéciales des langues française et anglaise, et des Branches Commerciales. — Education soignée. — Situation splendide.

Communications faciles : I. C. R., et C. P. R.
Demandes conditions et renseignements.

Entrée, 2 Septembre

PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez EUG. L. DÉSATELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

—Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc, chez EUG. L. DÉSATELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Propriété à Vendre

Tannerie avec maison privée dans le village de St-Germain de Grantham, au centre des affaires. La maison est neuve et bien finie avec toutes les améliorations modernes. Vendra à bon marché et à des conditions bien faciles.
S'adresser à

J. E. MELANÇON, St-Guillaume, Qué

A LOUER

Magasin, Boutique et logement occupés par M. F. Nolin, marchand de Meubles, 86 & 88 rue Mondor.
Possession 1 mai 1910.
S'adresser au bureau de "LA TRIBUNE".

Un
Aliment riche,
agréable, fortifiant
et facile à digérer

**Ogilvie's
Wheat Marrow**

formé de la moelle du plus beau
blé de l'Ouest Canadien, rem-
place avantageusement la
viande au point de vue de
l'hygiène et de l'économie.

En vente partout,
The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd
MONTREAL ET WINNIPEG.




La Plaie Des Cabarets

On compte en France à l'heure actuelle plus de 500,000 débits de boisson. En 1889, il y en avait à peu près 350,000. C'est une augmentation de 140,000 en vingt ans. Elle va bien la République ! Paris seul compte 30,000 marchands de vin, soit un pour moins de 20 électeurs et de 80 habitants. En Normandie, la situation est encore plus triste. La moyenne des cabarets est de un pour 16 électeurs et 66 habitants. On cite même en Bretagne une commune où il y a 52 débits pour 850 habitants, soit un pour 5 électeurs. Roubaix comptait, il n'y a pas très longtemps, 2,050 marchands de vin pour une population de 110,000 habitants. On parle d'une rue de 200 mètres à Halluin qui compte 56 cabarets sur 70 maisons.

A quelles causes doit-on attribuer cette multiplication rapide des cabarets en France.

Une étude de M. Alfred Perrin, publiée dans l'"Univers", de Paris nous donne d'amples renseignements à ce sujet.

Autrefois les cabaretiers étaient astreints à une très sévère réglementation. En 1536 François Ier édictait contre eux des peines répressives qui comportaient, par gradation, la prison au pain et à l'eau, les coups de verge devant la prison la fustigation en public, l'amputation d'oreilles, l'infamie et le bannissement.

En 1554, une ordonnance de la Cour du Parlement de Paris fait "inhibition et défense à tous taverniers et cabaretiers d'icelle ville et faubourgs d'assoier et recevoir en leurs dits cabarets aucunes personnes demeurans et résidens en la dite ville depuis la Saint-Rémy (1er octobre) jusque au jour de Pasques, après sept heures du soir."

Un décret du 29 décembre 1851 exigeait, pour l'ouverture d'un cabaret, l'autorisation administrative sous peine d'amende et de prison. Il réglementait très sévèrement la fermeture, aux heures indiquées, non seulement de telles et telles salles du cabaret, mais de tout le cabaret et les consommateurs eux-mêmes pouvaient se trouver atteints.

Mais le parti républicain, sentant quelle force électorale pouvaient lui donner les cabaretiers, fit la loi du 17 juillet 1880, qui abolissait le décret de 1851.

Cette loi de 1880 permet à n'importe quel individu d'ouvrir un cabaret, après déclaration préalable à la mairie, quinze jours auparavant.

On ne demande plus "l'autorisation" comme en 1851 ; on fait simplement une "déclaration".

Il n'est donc pas étonnant que le nombre des cabarets en France soit aujourd'hui d'un demi million.

R. G. P.

Qu'est que l'Éternité

Le P. Bridaine, prêchant un jour le carême à Avignon, avait pris pour sujet d'un de ses sermons l'éternité de l'enfer. "Qu'est-ce que l'éternité ? s'écriait-il, le savez-vous ? L'éternité, c'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux: "Toujours ! toujours ! Jamais ! jamais !" Et pendant ces effrayantes révolutions, des millions de réprouvés s'écrient : Quelle heure est-il ; et d'autres millions répondent : "L'éternité !"

A force de frotter la pierre et même le fer, on finit par les user, mais que de temps il faudrait pour user une montagne toute entière en la frottant seulement du bout du doigt ! Eh bien si on disait à un damné : Dieu va changer en acier la terre et tout ce qui la compose : arbres, pierres, rochers, montagnes, etc ; ensuite il permettra qu'une fourmi vienne une fois tous les cent ans, sur cet énorme globe de métal poli, et quant à force d'y avoir passé, elle aura rénssi à l'user entièrement, l'éternité sera finie. Peut-on imaginer les millions de siècles qu'il faudrait pour que cette fourmi eût seulement usé l'épaisseur d'un cheveu ?

Eh bien ? si l'on disait à un damné : "Quand cet incroyable travail de la fourmi sera achevé, ton éternité sera finie" on le tromperait ! Ah ! que le Saint-Esprit avait bien raison de dire : "Pensez à vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais."

Petite statistique fort suggestive, à propos du nouveau ministère français.

Le cabinet Briand est le quatrième de la troisième république. Mais si le président du conseil n'a été changé que 44 fois, soit plus d'une fois par année, par

contre, le ministère de l'intérieur a changé 56 fois de titulaire ; à ce point de vue spécial, le ministère de la place Beauveau tient le record.

Immédiatement après lui vient le ministère de guerre, où 24 ministres se sont succédé depuis 1870, dont 3 en 1879, 1883 et en 1893, et 4 dans la seule année de 1898. Le ministère de la marine vient après, avec 48 titulaires, le ministère de la justice avec 47 titulaires, et le ministère des affaires étrangères avec 46 titulaires.

Il n'est pas un pays au monde où il se soit fait, en un temps aussi court, une telle consommation de ministres. Depuis 1870, près de 300 ont fait partie d'un cabinet. De combien de ces personnages la France a-t-elle gardé le souvenir ?

Pour Maigrir

L'embonpoint, voilà l'ennemi ! Prenez garde, madame, vous allez engraisser et vous savez, engraisser, c'est vieillir !

Sachez-le bien, l'hygiène seule, le régime soutenu et suivi longtemps, peuvent modifier cet état qui vous désole !

Quelques médecins préconisent les bains chauds et l'alimentation lactée, mais d'autres affirment que ce traitement est une arme à double tranchant et qu'il produit l'effet contraire aussi ; selon les températures, ce qui est strictement vrai.

Puis, il y a les douches froides et la marche. En combinant les deux et en restant au-dessous de sa faim, on arrivera à un résultat certain.

L'alimentation devra éviter les farineux, les aliments gras, les choses sucrées et l'excès de boisson. Sans doute, ce n'est pas agréable de se priver ainsi, mais cela vaut mieux que les annonces risquées que nous voyons un peu partout.

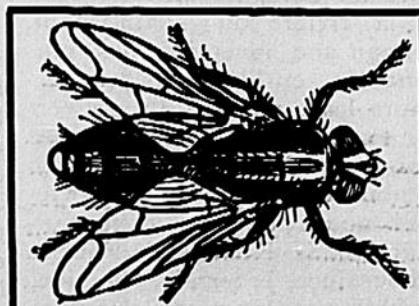
Docteur X.

Charité de Brigands

A propos du décret de M. Briand, premier ministre de France, sur le logement des congénistes âgés ou infirmes, l'"Observateur romano" fait les réflexions suivantes :

"Cet acte, que le gouvernement français, avant même de l'accomplir, se hâte de crier à tous les vents, témoigne vraiment d'un excès de charité et d'amour du prochain. On enlève aux légitimes propriétaires leur propre maison, puis avec une complaisance extrême, on les prévient que—vu leur vieillesse—ils pourraient y attendre la mort. Bonté digne de persécuteurs consommés. A moins que cette feinte compassion ne cache un mauvais piège. Ces messieurs sont si habiles à tirer parti de tout ! Et que font-ils sans arrière-pensée ?"

Ottawa, 20.—La nouvelle loi du Revenu de l'intérieur, concernant les remèdes brevetés, est devenue en vigueur depuis lundi dernier. A l'avenir tous les remèdes brevetés doivent porter un timbre spécial du revenu, et les préparations à la cocaïne, morphine et autres drogues de ce genre, porter la formule imprimée, approuvées par le gouvernement. Le but est d'empêcher la vente de remèdes dangereux, aussi de faire disparaître l'habitude de la morphine, cocaïne, etc., si répandue dans la population des villes.



CHAQUE PAQUET DE DIX CENTS DE
**TUE-MOUCHES
DE WILSON**
Détruit plus de mouches que trois cents feuilles de papier collant.

ENGINS ET BOULLOIRÈS

E. LEONARD & SONS

A DENIS,
BUREAU DE LA TRIBUNE
Représentant pour le District de St-Hyacinthe

-VOUS POUVEZ ETRE GUERISANS MEDECINES

TOUTES LES MALADIES SONT EGALES A - - **Oxydonor**

Il fait absorber librement l'oxygène de l'air, chasse par là les maladies du système et donne la vitalité, la vigueur, la force et la santé.

OXYDONOR a été mis à l'épreuve avec un succès parfait dans pas moins de un million de cas de toutes sortes, de toutes formes, à tous les degrés et dans tous les climats du monde.

UN OXYDONOR SUFFIT POUR UNE FAMILLE, et après l'avoir acheté, ça ne coûte rien pour s'en servir. Vous n'avez rien à avaler, vous n'avez rien à payer aux pharmaciens ou aux médecins, et avec du soin il vous durera toute la vie.

Les Sœurs du Saint-Rosaire, Ste-Anne de Beauport, écrivent : " Nous sommes heureuses de vous dire que nous avons fait l'essai avec succès de votre Oxydonor, et que nous l'avons déjà recommandé à quelques personnes souffrantes. Il nous a été d'un prompt secours pour le rhumatisme.

Veillez agréer nos sincères remerciements pour les renseignements que vous avez eu la complaisance de nous donner sur l'emploi de l'Oxydonor."

Ecrivez pour notre LIVRE GRATUIT No 64.

Dr H. SANCHE & CO., 364 Rue Ste-Catherine Ouest
MONTREAL, Que.

Meubles, Meubles !

Assortiment complet de Sets de Salons, Boudoirs, Chambres à Coucher, SIDE-BOARDS, Tables et Chaises de Fantaisie, Carrosses d'Enfants, Couchettes en Fer, Sommier, Matelas.—Prix très modérés.

50.000 Pièces de TAPISSERIE.

Dans les Patrons les plus nouveaux et dans tous les prix.—Rideaux, Poles, Chromos, Cadres, Moulures pour Chambres.—Encadrements sur commandes.

Peinture, Huiles, Vitres, Vernis, etc.

Tout ouvrage en Peinture, Tapissage ou Décoration, fait dans le plus court délai, par des ouvriers de première classe, à l'entreprise ou à la journée.

Une visite est respectueusement sollicitée.

EUG. L. DESAUTELS

222-224-226 Rue Cascades - St-Hyacinthe, Que.

Banque d'Hochelaga

SIÈGE SOCIAL : MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000. Capital payé, \$2,500,000
Fonds de réserve, \$2,150,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

F. X. St. Charles, Ecr., Président ; R. Bickerdike, Ecr., Vice-Président ;
Honorable J. D. Rolland ; J. A. Vaillancourt ; A. Turcotte ;
E. H. Lemay ; J. M. Wilson ; M. J. A. Prendergast, Gérant-Général.

Département d'Épargne

Intérêts sur dépôts payés aux meilleurs taux.

AFFAIRES DE BANQUE en Général

J. C. THIVIERGE, Gerant,

SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE.

Le Club Canadien de Halifax élèvera bientôt un monument pour commémorer l'établissement de la première assemblée législative du Canada, qui siègea, il y a cent ans, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Le monument consistera en une tour très haute, que l'on érige sur une colline, près de la cité. Le parlement fédéral a voté une somme de cinq mille piastres, et la législature d'Ontario une somme de mille piastres, pour l'érection de ce monument. Nos confrères de la Nouvelle-Ecosse demandent aux autres provinces de la Confédération, de contribuer aussi leur quote-part.

D'après le "Star", les journaux de Londres font mine d'être satisfaits du résultat de la conférence navale de Londres ; mais il faudrait une escadre de guerre impériale, et la conférence n'a pu aboutir à la former.

Tout de même, le "Star", compatissant,—espère que les colonies ne laisseront pas trop longtemps le Titan fatigué supporter seul sur ses fermes épaules le fardeau de la défense de l'empire. Les colonies devraient lui prêter le secours de leurs jeunes épaules.

Les gens qui ne savent pas s'en aller sont au moins aussi insupportables que ceux qu'il faut attendre.

Banque "EASTERN TOWNSHIPS"

Capital Payé, \$3,000,000. Réserve, \$2,000,000

Progrès de la Banque de 1860 à 1908 Inclusive

Année	Cap. versé	Réserve	Dépôts	Circulation	Prêts
1860	133,415	6,548	135,152	179,006
1875	1,000,000	240,000	791,407	467,403	2,529,707
1890	1,487,102	550,000	2,233,790	782,204	4,498,417
1900	1,500,000	900,000	5,181,451	1,147,707	7,206,658
1905	2,500,000	1,600,000	11,879,785	2,068,885	13,139,682
1908	3,000,000	2,000,000	13,625,404	2,667,665	15,076,663

LETTRÉS de CREDIT, PAYABLES dans le MONDE ENTIER

INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNES,

AFFAIRES DE BANQUE en général

J. LAFRAMBOISE, Gérant local.

Telephone Bell 235

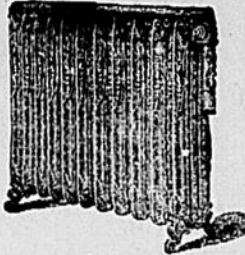
Hector Lorange

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaude et à la Vapeur

Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu, Courroies, Poulies en Bois, Etc.,

248 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.



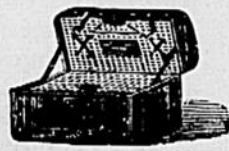
HENRI MARIN

Marchand de Chaussures

63 RUE ST-FRANÇOIS

Place du Marché

St-Hyacinthe.



SPÉCIALITÉ: La célèbre Chaussure Américaine pour Dames:

"DOROTHY DODD"

VALISES, SACS DE VOYAGE, ETC.

J. N. CABANA

Feu, Vie, Accidents,

Assurances

Marine, Bris de Vitres, Garantie

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

173 1/2 rue Girouard, - St-Hyacinthe

En face de la Banque d'Hochelaga.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluisse, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudières, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous trasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS: Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélatrs, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

Des Acadiens Déportés à Boston en 1755

(Un Épisode du Grand Dérangement)

— PAR —

L'HON. PASCAL POIRIER

PREMIERE PARTIE

DÉPORTATION ; EXIL

(Suite)

Le lecteur n'a pas oublié le geste humain de Thomas Hutchinson, qui, à l'arrivée des premiers convois d'exilés à Boston, fit descendre du vaisseau où, en compagnie d'une cinquantaine d'autres malheureux, elle périsait de froid et de faim, une pauvre veuve malade, du nom de Benoit, avec sa famille d'enfants en bas âge. Ce Thomas Hutchinson était l'un des citoyens les plus considérables de Boston, ayant été successivement président de la Chambre des Représentants, membre du Conseil, juge en chef, lieutenant-gouverneur, et gouverneur en titre du Massachusetts. Il occupa ce dernier poste jusqu'aux commencements de la révolution américaine en 1756. Il était membre du Conseil.

Au commencement de septembre de l'année 1756, il adresse au gouverneur Shirley une pétition touchante, dans laquelle il raconte l'état de profonde misère où s'était trouvée cette pauvre veuve à son arrivée à Boston comment, en dépit de la consigne, il la fit descendre à terre et placer dans une de ses maisons. Malgré tous les soins qu'il lui fit donner, elle mourut au bout de quelque jours ; mais, l'ayant fait venir, elle lui demanda, quelques instants avant d'expirer, "au nom de leur Sauveur commun à tous deux, de prendre sous sa protection ses deux garçons, ses deux filles et son petit-fils".

Il a, depuis le trépas de l'aïeule, veillé sur ces orphelins, comme il le lui a promis, devant Dieu, sur son lit de mort. Mais voici qu'on lui apprend que le shérif de Boston a reçu l'ordre de les emmener loin de la ville, et ces enfants sont dans le désespoir.

Tout ce qu'il demande dans sa pétition c'est qu'il soit permis à ces orphelins de demeurer près de lui, à Boston ; ou, s'il faut absolument qu'ils partent, qu'ils ne soient pas envoyés plus loin que Cambridge, mais placés là, dans une famille Robichau, qu'il indique, et que lui, Hutchinson, se chargera d'eux et donnera pour eux un cautionnement à la ville.

Accueillie favorablement par le Conseil, cette requête est purement et simplement rejetée (*dismissed*) par la Chambre des Représentants.

Le Conseil refuse d'obtempérer, et ordonne au grand shérif du comté de laisser ces enfants chez Hutchinson, jusqu'au mardi de la semaine suivante.

La Chambre des Représentants casse cet arrêté.

A la fin, après avoir cinq fois fait la navette d'une chambre à l'autre, cette question d'Etat est résolue de la manière suivante : les cinq enfants ne seront pas renvoyés, comme ils le devaient être, aux extrémités de la province, mais pourront continuer d'être l'objet des soins de leur protecteur, pourvu que celui-ci se porte garant de leur bonne conduite, et ne leur permette pas de s'approcher plus près d'un mille de Boston !

Quelquefois les villes s'adressent elles-mêmes à la Législature, lorsqu'il s'agit de cas graves, comme le suivant, par exemple : une famille composée du grand-père, de la grand-mère et de cinq enfants en bas âge, a été placée, les enfants à Oxford et les vieux parents à Cambridge. Ceux-ci, contre toute raison, sont venus rejoindre leurs petits-fils. Ni les uns ni les autres n'étant en état

de travailler pour gagner leur vie, ils ont été trimballés d'une maison à une autre, et personne n'a voulu en prendre soin. Ils sont maintenant à Newton, sans pain et sans vêtements, à la veille de mourir tous ensemble—*about ready to perish*. D'autres miséreux se sont joints à eux, dans la chétive demeure qui leur a été attribuée, des femmes pour la plupart, dont l'une est à la veille d'accoucher, et deux hommes dont l'un est bien malade et dans le délire, depuis trois semaines. Personne ne veut leur faire la charité, et leur présence est un fardeau insupportable à la ville. Henry Gibbs, le pétitionnaire, demande, au nom de la municipalité, que cette famille soit envoyée ailleurs.

Ils ne manquent pas à l'occasion d'esprit, ces descendants des Pèlerins anglais, surtout d'esprit de bon aloi.

Jean Labordord déclare dans une pétition au gouverneur, et se fait fort de prouver par plusieurs témoins demeurant à Salem, qu'il a, autrefois, en Acadie, à différentes reprises, sauvé la vie à des Anglais, notamment à tout un équipage de Bostonais, en allant, malgré les menaces des sauvages et au péril de sa vie, les prévenir que les Micmacs se préparaient à les surprendre pour les massacrer ; ce qui lui valut de la part de ces derniers une décharge de fusil dans le corps, dont il garde encore plusieurs plombs, et l'obligea de quitter l'endroit, Malgûèche, (aujourd'hui Lunenburg), où il avait sa maison et des terres. On ne lui tient aucun compte de tout cela, maintenant, et il en a le cœur brisé.

"Durant les dix dernières semaines, on ne lui a donné en tout pour subsister, à lui et à sa famille composée de sept personnes, qu'un quartier d'agneau, et, tous les jours, une pinte de lait. On lui a refusé jusqu'à un attelage pour charroyer du bois de chauffage qu'il avait coupé lui-même. Ils sont là, tous ensemble, en plein hiver, sans vivres et sans feu, dans une maison qui n'a ni porte ni toit. Quand il pleut, ils sont obligés de changer leur lit de place pour trouver un abri, et ils n'ont rien pour se protéger contre la neige fondante. Lorsqu'il est allé se plaindre au *selectman* de ce que le plancher de sa maison était inondé et que tout y flottait, celui-ci, en ricanant, lui a répondu que ce qu'il avait de mieux à faire c'était de se construire un canot et de naviguer dans sa maison".

Tout ce qu'il demande c'est la permission de quitter cette ville de malheur, Wilmington, et de se retirer ailleurs.

Les d'Entremont sont parmi ceux qui portent le plus souvent leurs plaintes aux pieds du lieutenant-gouverneur. Eux aussi rappellent, mais discrètement, les services qu'ils ont rendus aux Bostonais, pendant qu'ils résidaient au Cap-Sable.

Charles Amand Mius et Paul Clermont d'Entremont s'étaient engagés par écrit à travailler pour Ray Thomas. Celui-ci a gardé les deux originaux du contrat et ne veut pas donner aux pétitionnaires la copie à laquelle ils ont droit ; il les menace même de les faire jeter en prison, s'ils persistent à la lui demander ; mais il refuse, en même temps, de les décharger de leurs obligations. François Mius, sa femme et leurs dix enfants, meurent de misère et de privations à Tewsbury, et les autorités ne veulent rien faire pour les secourir. Laurent Mius, père de dix enfants, et son frère se sont engagés à travailler pour les commissaires des pauvres de Metheun. Après deux mois d'ouvrage, tout ce qu'ils ont pu retirer de salaire a été trois verges de vieux coton, deux livres de morue sèche et une livre de saindoux pour l'un, et quelque chose d'équipollent pour l'autre. Quand ce dernier est allé demander son paiement, il a été jeté dehors violemment, frappé avec une pelle à feu à presque

assommé. Il crache le sang maintenant, et ne peut plus rien faire. Il est arrivé pis encore à l'un de ses jeunes frères qui, après avoir travaillé sept mois sans recevoir de gages, s'en revint chez son père. Son employeur l'y suivit, lui enleva presque tous ses vêtements et jura au père qu'il lui fendrait la tête, s'il levait un doigt pour défendre son enfant. Je passe les pétitions des autres.

Celle de Joseph d'Entremont, père du jeune homme auquel Prebble, comme nous l'avons vu plus haut, enleva la chevelure, à Pobomcoup, après avoir pillé ses biens et brûlé sa maison, mérite que le préambule en soit cité en entier, parce qu'il se retrouve en substance dans la plupart des placets des déportés du Cap-Sable.

"A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté :

"Vos suppliants demeuraient au passage de Baccareau, au Cap-Sable, localité fort éloignée et tout à fait séparée des autres établissements de l'Acadie, où ils se livraient exclusivement à la pêche et tiraient de la mer leurs moyens de subsistance. Leur genre de vie les mettait fréquemment en communication avec les pêcheurs anglais, qu'ils eurent souvent l'occasion de secourir ; ils étaient en excellents termes d'amitié avec eux et avec tous ceux de votre nation, sauvant les naufragés, portant secours à ceux qui se trouvaient dans la détresse, fournissant des vivres et prêtant assistance à ceux qui en avaient besoin, et accueillant toujours avec la plus cordiale hospitalité tous ceux d'entre eux qui prenaient refuge dans leur port : toutes choses que vos pêcheurs peuvent abondamment corroborer."

Il termine en demandant tout simplement de n'être pas déporté à la Caroline du Nord, avec Jacques Amirault, comme ils en sont l'un et l'autre menacés.

La pétition de Charles Mius d'Entremont, écrite de sa main, en français et en anglais, d'une large écriture ronde, sera la dernière que je citerai.

"Marsfield, 5 janvier 1757.

"A Son Excellence, etc ...

"C'est avec un très grand regret que je prends la liberté d'importuner Votre Excellence. Nous sommes, moi et ma famille (composée de dix personnes), pour le présent réduits à la dernière extrémité... L'on ne veut pas nous fournir ni de provisions ni de bois et nous sommes presque tout nus. L'on ne veut pas, non plus, nous fournir de travail... Nous mourons moi et ma famille... J'avais apporté avec moi, cette automne, du Cap-Sable, un baril de bœuf avec six boisseaux de sel, que M. Lomson nous a retirés... Pour le présent nous n'avons ni bois, ni vivres, et l'on ne veut pas me permettre d'en aller chercher au bois sur mon épaule pour me chauffer. Je suis ainsi réduit à la mendicité pour faire subsister ma famille.

"Charles Mius et toute sa famille."

Pour toute réponse on lui permit de passer dans une autre ville, à la condition qu'il fournit un cautionnement de deux cents louis comme garantie de bonne conduite.

Ces hauts seigneurs, ces barons d'authentique lignée, amis séculaires et éprouvés des pêcheurs et des marchands de Boston, qui, durant les guerres et pendant la paix, ont sauvé la vie à plusieurs de leurs géojiers, rappellent, mais avec quelle dignité ! les services rendus dans leur pays, pour qu'on ait maintenant quelque pitié d'eux et de leurs enfants.

(A continuer)

Il faut parler juste au chagrin ou ne pas s'en mêler ; que de gens écorchent la plaie en voulant la panser !

(120)

SANS FAMILLE

—PAR—

HECTOR MALOT

DEUXIEME PARTIE

XIII

LA FAMILLE DRISCOLL

—Lequel de vous deux est Rémi ? demanda en français l'homme au costume de velours gris. Je m'avançai d'un pas.

—Moi, dis-je.

—Alors, embrasse ton père, mon garçon.

Quand j'avais pensé à ce moment, je m'étais imaginé que j'éprouverais un élan qui me pousserait dans les bras de mon père; je ne trouvai pas cet élan en moi. Cependant je m'avançai et j'embrassai mon père.

—Maintenant, me dit-il, voilà ton grand-père, ta mère, tes frères et tes sœurs.

J'allai à ma mère tout d'abord et la pris dans mes bras; elle me laissa l'embrasser, mais elle-même elle ne m'embrassa point, elle me dit seulement deux ou trois paroles que je ne compris pas.

—Donne une poignée de main à ton grand-père, me dit mon père, et vas-y doucement: il est paralysé.

Je donnai aussi la main à mes deux frères et à ma sœur aînée; je voulus prendre la petite dans mes bras, mais comme elle était occupée à flatter Capi, elle me repoussa.

Tout en allant ainsi de l'un à l'autre, j'étais indigné contre moi-même: eh quoi! je ne ressentais pas plus de joie à me retrouver enfin dans ma famille; j'avais un père, une mère, des frères, des sœurs, j'avais un grand-père, j'étais réuni à eux et je restais froid; j'avais attendu ce moment avec une impatience fiévreuse, j'avais été fou de joie en pensant que moi aussi j'allais avoir une famille, des parents à aimer, qui m'aimeraient, et je restais embarrassé, les examinant tous curieusement, et ne trouvant rien en mon cœur à leur dire, pas une parole de tendresse. J'étais donc un monstre? Je n'étais donc pas digne d'avoir une famille?

Si j'avais trouvé mes parents dans un palais au lieu de les trouver dans un hangar, n'aurais-je pas éprouvé pour eux ces sentiments de tendresse que quelques heures auparavant je ressentais en mon cœur pour un père et une mère que je ne connaissais pas, et que je ne pouvais pas exprimer à un père et à une mère que je voyais?

Cette idée m'étouffa de honte. Revenant devant ma mère, je la pris de nouveau dans mes bras et je l'embrassai à pleines lèvres: sans doute elle ne comprit pas ce qui provoquait cet élan, car au lieu de me rendre mes baisers, elle me regarda de son air indolent, puis s'adressant à son mari, mon père, en haussant doucement les épaules, elle lui dit quelques mots que je ne compris pas, mais qui firent rire celui-ci. Cette indifférence d'une part et d'autre part ce rire me serrèrent le cœur à le briser, il me semblait que cette effusion de tendresse ne méritait pas qu'on la reçut ainsi.

Mais on ne me laissa pas le temps de me livrer à mes impressions.

—Et celui-là, demanda mon père en désignant Mattia, quel est-il?

J'expliquai quels liens m'attachaient à Mattia, et je le fis en m'efforçant de mettre dans mes paroles un peu de l'amitié que j'éprouvais, et aussi en tâchant d'expliquer la reconnaissance que je lui devais.

—Bon, dit mon père, il a voulu voir du pays.

J'allais répondre; Mattia me coupa la parole:

—Justement, dit-il.

—Et Barberin? demanda mon père. Pourquoi donc n'est-il pas venu?

J'expliquai que Barberin était mort, ce qui avait été une grande déception pour moi lorsque nous étions arrivés à Paris, après avoir appris à Chavanon, par mère Barberin, que mes parents me cherchaient.

Alors mon père traduisit à ma mère ce que je venais de dire, et je crus comprendre que celle-ci répondit que c'était très bon ou très bien; en tous cas elle prononça à plusieurs reprises les mots *well* et *good* que je connaissais. Pourquoi était-il bon et bien que Barberin fût mort? ce fut ce que je me demandai sans trouver de réponse à cette question.

—Tu ne sais pas l'anglais? me demanda mon père.

—Non; je sais seulement le français et aussi l'italien pour l'avoir appris avec un maître à qui Barberin m'avait loué.

—Vitalis?

—Vous avez su.

—C'est Barberin qui m'a dit son nom, lorsqu'il y a quelque temps je me suis rendu en France pour te chercher. Mais tu dois être curieuse de savoir comment nous ne t'avons pas cherché pendant treize ans, et comment tout à coup nous avons eu l'idée d'aller trouver Barberin?

—Oh! oui, très curieux, je vous assure, bien curieux.

—Alors viens là auprès du feu, je vais te conter cela.

En entrant j'avais déposé ma harpe contre la muraille, je débouclai mon sac et pris la place qui m'était indiquée.

Mais comme j'étendais mes jambes croisées et mouillées devant le feu, mon grand-père cracha de mon côté sans rien dire, à peu près comme un vieux chat en colère; je n'eus pas besoin d'autre explication pour comprendre que je le gênais, et je retirai mes jambes.

—Ne fais pas attention, dit mon père, le vieux n'aime pas qu'on se mette devant son feu, mais si tu as froid, chauffe-toi; il n'y a pas besoin de se gêner avec lui.

Je fus abasourdi d'entendre parler ainsi de ce vieillard à cheveux blancs; il me semblait que si l'on devait se gêner avec quelqu'un, c'était précisément avec lui; je tins donc mes jambes sous ma chaise.

—Tu es notre fils aîné, me dit mon père, et tu es né un an après mon mariage avec ta mère. Quand j'épousai ta mère, il y avait une jeune fille qui croyait que je la prendrais pour femme, et à qui ce mariage inspira une haine féroce contre celle qu'elle considérait comme sa rivale. Ce fut pour se venger que le jour juste où tu atteignais tes six mois, elle te vola et t'emporta en France, à Paris, où elle t'abandonna dans la rue. Nous fîmes toutes les recherches possibles, mais cependant sans aller jusqu'à Paris, car nous ne pouvions pas supposer qu'on t'avait porté si loin. Nous ne te trouvâmes point, et nous te croyions mort, perdu à jamais, lorsqu'il y a trois mois, cette femme, atteinte d'une maladie mortelle, révéla, avant de mourir, la vérité. Je partis aussitôt pour la France et j'allai chez le commissaire de police du quartier dans lequel tu avais été abandonné. Là on m'apprit que tu avais été adopté par un maçon de la Creuse, celui-là même qui t'avait trouvé, et aussitôt je me rendis à Chavanon. Barberin me dit qu'il t'avait loué à Vitalis, un musicien ambulancier, et que tu parcourais la France avec celui-ci. Comme je ne pouvais pas rester en France et me mettre à la poursuite de Vitalis, je chargeai Barberin de ce soin et lui donnai de l'argent pour venir à Paris.

(A continuer)

Hector Charpentier
CHARRETIER
St-Simon, Que.
(Co. Bagot)

Sera à l'arrivée de tous les Trains pour transporter les Voyageurs.

Aussi: Chevaux et Voitures à louer.



JOS. SURPRENANT
Maître-Charretier
30 - Rue Laframboise - 30
St-Hyacinthe, Que.

Ecurie de louage, Carrosses simples et doubles pour Mariages, Baptêmes, etc.

Spécialité: Transport de Ménage, Pianos, Coffres-forts, Machineries, etc.

PRIX MODERES

A. Cadorette John Leary
Téléphone 310

Cadorette & Leary
MAITRES-CHARRETIERS

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES ET EMBAUMEURS DIPLOMÉS.



24 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE

Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc.

Succ. de E. PERRAULT
Pour Corbillards pour adultes et pour enfants.—Voiture-Ambulance.

Toujours en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.
J. A. C.

Ecole Commerciale Pratique
ST-HYACINTHE, P. Q.

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'initier en peu de temps aux choses du commerce. La durée des cours n'est que de huit à dix mois. Que sert de dépenser des années à étudier des choses qui peuvent s'apprendre en quelques mois à l'Ecole Commerciale Pratique.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Arithmétique (d'après une Méthode Spéciale) — Tenue des Livres — Calligraphie, — Clavigraphie, — Sténographie Française et Anglaise — Correspondance, Français et Anglais.

OUVERTURE DES CLASSES, LUNDI, 30 AOUT.

Demandez le prospectus.
B. LALIME, Principal



V. PLAMONDON
Agent Spécial à St-Hyacinthe
Pour la vente de billets de Chemins de Fer
INTERCOLONIAL ET VERMONT-CENTRAL

29 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE
Bureau ouvert de 6 hrs a. m. à 10 hrs p. m.
Téléphone 354

J. E. GOSSELIN
Marchand-Tailleur
183 CASCADES 183
St-Hyacinthe

Tweeds les plus nouveaux Derniers Styles
COUPE IRREPROCHABLE

...Ligne complète de...
Chapeaux, Gants, Parapluies, et Mercerie.

Envoyée sur Approbation aux personnes responsables
La PLUME FONTAINE LAUGHLIN

ET LE Crayon à l'Encre RED GEM

Ann de faire l'épreuve de ce journal comme médium d'annonces, nous offrons le choix de

\$1.00
Ces STYLES POPULAIRES pour seulement 1 Poste Payée
Pour enregistrement, 8c extra.



LAUGHLIN M'F'G. CO.
123 Majestic Bldg. - Detroit, Mich.

St-Hyacinthe Illustré
(1886)

HISTORIQUE
DE
ST-HYACINTHE

Contenant plus de 100 Gravures des
Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., etc., de la Ville.

Prix 15 cts franco par la malle

Adressez,
"La Tribune" ST-HYACINTHE

A. Blondin & Cie
PLOMBIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grès, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc., etc.

Agrès complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades
ST-HYACINTHE, QUE.

Raymond & Juairé

Entrepreneurs de Trottoirs, Couvertures, Etc.

EN CIMENT ET EN GOUDRON
Couvertures en Gravois, Papier goudronné et amianté, Trottoirs, Entrées de Caves, Solages, Perrons d'églises en Béton, Etc., etc.

62 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, Que.

Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry

HORAIRE DES TRAINS.

ST HYACINTHE—SOREL.
Départ de St-Hyacinthe à 9.00 a. m. et à 5.15 p. m.
Arrivé à Sorel à 10.25 a. m. et à 7.20 p. m.

ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.45 p. m.
Arrive à Irberville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe: de Sorel à 8.10 a. m. et 5.05 p. m. d'Irberville à 8.35 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez: J. E. A. CHABOT, Agent à la Station. D. I. ROBERTS, Gérant Général.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST
9.15 a. m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.37 p. m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p. m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST

5.55 a. m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 a. m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. "Train Local" arrive à St-Hyacinthe à 6.35 hrs. Excepté le samedi à 3.10 hrs.

11.43 a. m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.26 p. m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

E. FOURNIER
chef de gare, St-Hyacinthe.

Par le Grand Tronc.—Voyages de dimanche à bon marché pour la saison d'Été, entre St-Hyacinthe et Montréal.

Départ le dimanche par n'importe quel convoi.

Retour le même jour seulement.

Ste-Madeleine, \$0.35; St-Hilaire, 0.50; Belœil, 0.55; St-Bazile, 0.65; St-Bruno, 0.75; St-Hubert, 0.90; St-Lambert, 1.00; Montréal, 1.30.

Exhibition Nationale Canadienne
TORONTO, Ont.

28 AOUT AU 13 SEPTEMBRE
Billets de retour pour Toronto comme suit:
3, 5, 7, 8 et 9 septembre...\$11.20
Excursion spéciale les 7 et 9 septembre..... 7.75
Limite de retour, 14 septembre.

Excursion de Moissonneurs
via Chicago, Duluth et Fort Francis, à
WINNIPEG

et aux points de l'Ouest: jusqu'à Kamsack et Swan River, Saskatchewan, inclusivement.

\$10.00

et 1 cent le mille additionnel jusqu'à Edmonton et les points intermédiaires. Ces excursions auront lieu les 19 août et 10 septembre 1909. Retour le 30 novembre. Si le certificat atteste un service de 30 jours comme employé de ferme, des billets seront vendus à Winnipeg où à tous les autres points de l'Ouest, jusqu'à Kamsack et Swan River inclusivement pour \$18.00.

I. E. PROVOST
ELECTRICIEN,

130 Rue Cascades 130
(Au-dessus des Bureaux de LA TRIBUNE.)

ST-HYACINTHE
TÉL. 292.

50,000 pièces de tapisseries, dessins la plus nouveaux. Très bas prix.
EUG. L. DESAUTELS,
222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EUG. L. DESAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par Denis & Frenette, coin des rues Mondor et Cascades, St-Hyacinthe.